

Commission Qualité de l'eau n°2 SAGE Côtiers basques Compte-rendu

25 novembre 2020 - 9h00 - Visioconférence - Urrugne

Présents ou représentés

Membres de la CLE

- M. BERARD, Président de la CLE du SAGE Côtiers Basques, représentant la commune de Bidart
- M^{me} DEQUEKER, Vice-Présidente de la CLE du SAGE Côtiers basques, représentant la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- M. ELISSALDE, représentant la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- M. FOURNIER, représentant la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- M. KAYSER, représentant la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- M^{me} KEHRIG COTTENÇON, représentant la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- M^{me} MIALOCQ, représentant la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- M. MOUNOLE, représentant la Communauté d'Agglomération Pays Basque
- M. CAMPANDEGUI, représentant le syndicat mixte Kosta Garbia
- M. LAPORTE, représentant Chambre de Commerces et d'Industrie de Bayonne – Pays Basque
- M. BOYER, représentant la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques
- M. LARZABAL, représentant du Comité local des pêches maritimes de Bayonne
- M. SUSPERREGUI, représentant du Comité local des pêches maritimes de Bayonne
- M. SAINTE MARIE, association Euskal Herriko Laborantza Ganbara
- M. BOTELLA, représentant l'association SEPANSO
- M. MORENO, représentant l'association Surfrider Foundation
- M. SEILLER, représentant Cluster Eurosima
- M. RAMBEAU, représentant l'Agence de l'eau Adour-Garonne
- M^{me} BASCOUERT, représentant la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- M. BRACHET, représentant la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques
- M^{me} DELAYE, représentant la délégation inter-régionale de l'Office Française pour la Biodiversité
- M^{me} DULIN, représentant l'Agence Régionale de Santé

Intervenants CAPB

- M. PATOUILLE, Directeur Général Adjoint Eau, littoral et milieux naturels
- M. GAIME, Direction Investissement Patrimoine et Planification
- M. BOURNEAUD, Direction Qualité et fonctions Support
- M^{me} LISSARRAGUE, Exploitation et Régie Eau et Assainissement, Chef du secteur 1
- M^{me} SARRADE, Directrice Littoral Milieux Naturels
- M^{me} HUGUENARD, Service Eaux de baignade, Qualité
- M^{me} LEFRANÇOIS, Animatrice du SAGE Côtiers basques

Invités extérieurs

- M^{me} DECREME, conseillère municipale en charge de l'environnement à Guéthary
- M. DACHARY, services techniques de la commune d'Ahetze
- M. CHAUVIERE, Direction Investissement Patrimoine et Planification, CAPB
- M^{me} HUVETEAU, Direction Cours d'Eau Bassin Versant, CAPB

Compte-rendu

M. BERARD introduit la réunion et remercie l'ensemble des participants, anciens et nouveaux membres de la CLE. Pour rappel, le collège des élus de la CLE est en cours de recomposition suite aux élections municipales. Les procédures vont se poursuivre jusqu'à l'obtention de l'arrêté à l'horizon de mars 2021. En conséquence la prochaine réunion de la CLE est prévue au printemps 2021.

Mme BASCOUERT demande pourquoi la procédure de recomposition de la CLE est aussi longue en comparaison d'autres SAGE.

→ Mme LEFRANÇOIS précise que les procédures ont été engagées depuis septembre 2020 auprès des différentes structures mais que les désignations dépendent du calendrier des conseils municipaux et syndicaux.

→ M. BERARD invite donc les différents élus présents à activer les leviers nécessaires à la désignation des représentants de la CLE. Il rajoute que c'est aussi lié à la procédure générale avec la consultation de l'Association des Maires de France et de la DDTM avant l'obtention de l'arrêté préfectoral.

→ M. BRACHET précise qu'une fois la liste des membres établis, la procédure peut être rapide au niveau de la DDTM.

M. BERARD poursuit en indiquant qu'il s'agit de la deuxième réunion de la Commission Qualité de l'eau du SAGE Côtiers basques, faisant suite à celle du 23/10/2019. Dans la continuité, l'objectif est de présenter les démarches et projets liés à la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE et en particulier ceux conduisant à l'amélioration de la qualité des eaux de baignade.

M. BERARD rappelle les points à l'ordre du jour :

- Enjeux et échéances prévus dans le projet de SDAGE 2022-2027 (AEAG)
- Présentation des services CAPB en lien avec la gestion des eaux (CAPB)
- Gestion de la qualité des eaux de baignade à l'échelle du littoral basque - Bilan 2020 (CAPB)
- Réseau de suivi et qualité de l'eau (CAPB)
- Investissements et protection du milieu (CAPB)
- Autosurveillance des ouvrages d'Assainissement (CAPB)
- Exploitation et régies eau et assainissement - Secteur 1 (CAPB)
- Diagnostic de campings à Urrugne (CAPB)

Mme LEFRANÇOIS rappelle les caractéristiques générales du SAGE Côtiers basques.

Le support de présentation utilisé en séance est joint à ce compte-rendu.

Enjeux et échéances prévus dans le projet de SDAGE 2022-2027

M. RAMBEAU (AEAG) rappelle les 3 cycles de mise en œuvre des SDAGE depuis 2010 conduisant à l'atteinte du bon état des masses d'eau pour 2027. Le nouveau SDAGE 2022-2027 est en cours d'élaboration mais a pris du retard avec la situation sanitaire. Un zoom est fait sur le territoire des Côtiers basques, comportant 14 masses d'eau dont 6 sont considérées dégradées. Le bon état est attendu pour 5 d'entre-elles en 2027, celle de la Bidassoa constituant un objectif moins strict. Pour le petit cycle de l'eau, l'objectif est de diminuer les pressions domestiques sur les masses d'eau. Pour le grand cycle de l'eau, il s'agira d'améliorer la morphologie des cours d'eau.

Mme MIALOCQ demande la définition des petit et grand cycles de l'eau.

→ M. RAMBEAU précise que le grand cycle de l'eau correspondant au cycle naturel de circulation des eaux (précipitations, ruissellement via les cours d'eau, océans, etc.) et que le petit cycle de l'eau constitue le cycle domestique de l'eau en lien avec les usages (alimentation en eau potable, assainissement, etc.).

M. MOUNOLE demande pourquoi la Nive n'est pas prise en compte sur la présentation.

→ Mme LEFRANÇOIS précise que la Nive n'est pas intégrée au périmètre du SAGE Côtiers basques.

M. BOTELLA demande si aux titres du programme RSDE (réduction des émissions de substances dangereuses dans l'eau) et de la note technique du 12 août 2016 relative à la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et dans les eaux usées traitées de stations de traitement des eaux usées et à leur réduction, un recensement des substances issues des détergents pétrochimiques a été réalisé dans le cadre du SDAGE et si les méthodes de traitement sont bien prises en compte au niveau des stations d'épuration (STEP). M. BOTELLA précise également qu'un courrier de la SEPANSO a été envoyé au Président de la CAPB à ce sujet.

→ Mme BASCOUERT indique que des dispositions sont bien prises en compte dans la réglementation et qu'il s'agit d'une obligation pour les STEP de grandes capacités. Par ailleurs, si certaines molécules dépassent les seuils réglementaires, un diagnostic est engagé vers l'amont afin d'identifier les sources et de mettre en œuvre des actions spécifiques.

→ Mme SARRADE indique qu'un groupe de travail avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est actuellement en cours au sujet des mousses afin de mieux comprendre ce phénomène et réfléchir à l'établissement d'un protocole.

→ M. BOURNEAUD indique que des campagnes ont été réalisées sur 11 sites de la CAPB concernés par cette directive. Le diagnostic effectué doit être validé avec la DDTM 64 lors d'une réunion prévue le 27/11/2020.

→ M. BERARD précise que le courrier a bien été pris en compte et qu'une réponse y sera apportée. Par ailleurs, la synthèse des connaissances au sujet des mousses sera diffusée à l'issue de l'étude.

Présentation des services CAPB en lien avec la gestion des eaux

M. PATOUILLE présente les 5 directions déclinées au sein de la DGA Eau, Littoral et Milieux Naturels. Environ 200 agents et un budget de 160 millions d'euros sont mobilisés sur l'ensemble des compétences liées à l'eau (grand et petit cycles de l'eau). Il est précisé que cette organisation n'est réellement fonctionnelle que depuis l'été 2019 suite à la mise en place de la CAPB.

Mme DULIN demande quand seront mis à disposition les RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) afin de les présenter aux communes.

→ M. PATOUILLE indique que la validation des RPQS est prévue aujourd'hui même. Cela a pris du retard en lien avec la situation sanitaire et l'annulation du conseil communautaire de novembre (report en décembre). Beaucoup de données était à rassembler, l'objectif était de présenter un document consolidé pour validation au conseil communautaire de décembre prochain.

Gestion de la qualité des eaux de baignade à l'échelle du littoral basque - Bilan 2020

Mme LEFRANÇOIS pose le contexte existant sur le littoral basque, avec 35 points de baignade considérés en excellente ou bonne qualité selon le classement de l'ARS. Afin de maintenir voire d'améliorer ces niveaux de classement et d'anticiper les événements de fermeture de plage durant la saison estivale, une gestion active des plages est mise en place.

Quelques résultats du bilan 2020 sont présentés. Depuis 2017, on constate des cumuls pluviométriques similaires mais une diminution du nombre de jours de pluie et une augmentation des épisodes de pluies intenses durant la saison estivale. En 2020, les plages ont été fermées environ 6% du temps, avec plus de 50% de fermeture en

septembre en lien avec la pluviométrie très défavorable. Les secteurs les plus sensibles à la dégradation de la qualité des eaux de baignade sont la baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et la plage de l'Uhabia à Bidart. Malgré des conditions météorologiques défavorables, les 35 zones de baignade conservent leur classement en excellente ou bonne qualité en 2020.

Kalilo, l'outil de communication grand public dédié au volet eaux de baignade est présenté.

Mme DULIN précise que la Grande plage Sud de Saint-Jean-de-Luz et le lac de Saint-Pée-sur-Nivelle ont été déclassés d'excellente à bonne qualité cette année principalement sur le critère entérocoques, en lien avec la méthode de calcul utilisée et les pluviométries défavorables. Mme DULIN indique que le classement 2020 est à présent officiel, elle le transmet en direct à Mme SARRADE.

M. FOURNIER met en avant les zones les plus sensibles au niveau de la Baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et demande si la Nivelle est en cause ainsi que la STEP d'Ascain vis-à-vis de la dégradation des eaux.

→ Mme SARRADE indique que c'est l'apport cumulé de la Nivelle et de l'Untxin qui est le facteur principal de la dégradation des eaux. La STEP n'est pas le seul contributeur, les suivis bactériologiques montrent des apports supplémentaires, d'où l'importance de mettre en œuvre un travail collectif à l'échelle du bassin versant.

→ M. PATOUILLE rajoute que le schéma directeur d'assainissement a mis en évidence ces sources d'apports et que des actions concrètes seront engagées dès 2021.

Mme DULIN met en avant qu'au-delà de la gestion de la STEP, ce qui importe c'est le réseau dans son ensemble. En effet, le réseau est dimensionné pour réceptionner une certaine quantité d'eau, ce qui pose problème lors des épisodes de pluies intenses, qui sont souvent en plus très localisés. Elle précise également que les sources de dégradation sont identifiées dans les profils de vulnérabilité des zones de baignade mis à disposition du public.

→ M. PATOUILLE précise que la CAPB travaille sur les STEP ainsi que sur l'ensemble des réseaux en amont.

→ M. BERARD approuve et confirme la nécessité de travailler sur tous ces aspects dans un logique de bassin versant. Il indique qu'il faut garder en tête les tendances d'intensification des pluies soulevées pour adapter nos réseaux dans l'avenir même s'il convient d'être prudent quant à la courte période de retour d'expériences comparée à l'échelle du climat.

Mme MIALOCQ demande les échéances à venir vis-à-vis du dispositif de la porte à clapets de l'Uhabia qui a été mis en place en 2013 dans le cadre du contrat de bassin de l'Uhabia.

→ Mme LEFRANÇOIS indique que l'arrêté d'autorisation d'exploitation du dispositif court jusqu'au 10/01/2022. La CAPB travaille actuellement sur les dossiers réglementaires visant à renouveler l'autorisation d'exploitation du dispositif et à améliorer son fonctionnement.

→ Mme SARRADE précise que des actions seront déployées en parallèle pour permettre l'amélioration de la qualité des eaux à l'échelle du bassin versant.

→ Mme DULIN rajoute que le fonctionnement de la porte à clapets est très encadré (utilisation interdite quand le débit est trop faible ou trop important par exemple), induisant encore de nombreuses fermetures de plage.

→ M. BERARD rappelle que la porte à clapets était la solution d'urgence unanimement adoptée dans le cadre du contrat de bassin, pour éviter la fermeture à long terme de la plage de l'Uhabia, fermeture administrative qui devenait inévitable, compte tenu de la qualité médiocre de celle-ci à cette époque, et ceci avec toutes les désastreuses conséquences économiques pour la côte basque et même l'ensemble du Pays Basque en termes d'image dégradée. Il précise que ce n'est que la partie émergée de l'iceberg du contrat qui prévoyait une soixantaine d'actions de réduction des pollutions sur l'ensemble du bassin versant et notamment l'amont, pour un montant de 22,4 m€ sur 3 ans entre 2011 et 2014. M. BERARD regrette que ce contrat n'ait pas été poursuivi et rappelle l'importance de la nécessité absolue de traiter les trop nombreuses non-conformités en matière d'assainissement individuelles constatées par la CAPB en amont des bassins versants. Il incite les communes à utiliser pleinement et

sans délai leur pouvoir de police en mettant en œuvre les démarches et leviers nécessaires obligeant les propriétaires à se mettre en conformité.

M. BOTELLA indique que la SEPANSO a envoyé un courrier à la CAPB pointant plusieurs demandes vis-à-vis des eaux de baignade. Il intègre notamment le souhait de contrôles bactériologiques tout au long de l'année et non uniquement sur la saison estivale et la mise à disposition des résultats des contrôles et suivis sur les lixiviats au niveau du centre d'enfouissement des déchets de Zaluaga à Saint-Pée-sur-Nivelle (Bil Ta Garbi).

→ M. BERARD remercie M. BOTELLA et les associations de nous aiguiller sur les attentes des usagers et qu'il serait intéressant de réaliser ces suivis tout au long de l'année. Toutefois, il faut déjà mettre les priorités financières sur la résolution des problèmes connus et les travaux associés.

→ M. PATOUILLE et Mme DULIN indiquent que dans le cas où ces suivis seraient réalisés toute l'année, il serait de la responsabilité des communes de fermer les plages en cas de mauvais résultats. Cela serait peut-être donc contre-productif pour les usagers.

→ Mme HUGUENARD indique que des suivis au niveau des cours d'eau sont réalisés à proximité de cette déchetterie et que la qualité est jugée moyenne pour les nitrites et médiocre pour l'ammonium.

Mme DEQUEKER demande quel est le coût de la surveillance des eaux de baignade.

→ Mme SARRADE indique que 900 000 € par an sont nécessaires à la surveillance des eaux de baignade de l'ensemble de la côte basque durant la saison de baignade définie par l'ARS, soit de mai à septembre.

Réseau de suivi et qualité de l'eau

Mme HUGUENARD présente le nouveau réseau de suivi de la qualité des cours d'eau actualisé et mis en œuvre depuis 2020. Les principaux enjeux relèvent de la qualité des masses d'eau et des eaux de baignade, ainsi que de l'alimentation en eau potable. Un zoom est fait sur le territoire du SAGE, intégrant 41 stations de suivi où des paramètres physico-chimiques, bactériologiques, biologiques et pesticides sont analysés selon les stations.

Quelques résultats du bilan 2019 sont présentés (suivi 2020 non terminé). Globalement, la qualité est jugée bonne à très bonne pour les paramètres physico-chimiques. Quelques stations présentent toutefois une qualité moyenne voire médiocre en raison soit de seuil de classification non adapté pour le paramètre température, soit de dégradation spécifique. De manière générale, la qualité bactériologique se dégrade de l'amont à l'aval mais de nettes améliorations sont observées sur les 3 dernières années vis-à-vis des suivis réalisés depuis 2010. De plus, la qualité bactériologique est globalement très impactée par temps de pluie comparé au référentiel par temps sec.

Mme MIALOCQ souligne que les dégradations de la qualité des cours d'eau sont situées surtout à l'aval et sur des territoires très urbanisés. Elle demande également s'il est possible d'identifier les différentes sources de pollution.

→ Mme LEFRANÇOIS précise que la partie aval des cours d'eau concentre les polluants provenant de l'ensemble des bassins versants. Il faut donc suivre et agir à tous les niveaux des bassins versants. Les sources de dégradation ne sont pas uniquement urbaines, les secteurs agricoles comportant notamment des élevages peuvent contribuer également à cette dégradation. De plus, une différenciation des sources des pollutions est possible, c'était d'ailleurs l'objet du projet de recherche Bac Trac porté par la CAPB. Ce projet est aujourd'hui terminé mais des analyses suivant ce protocole sont effectuées ponctuellement lors de contrôles ciblés.

Mme MIALOCQ demande quelle est la durée de vie des E. coli dans les eaux.

→ Mme SARRADE indique que leur durée de vie varie beaucoup en fonction de la salinité, de la température et de la luminosité, pouvant aller de quelques heures à 24-36 heures. Ces paramètres sont pris en compte et intégrés via des formules complexes dans la modélisation prédictive utilisée pour la gestion active des plages. Précisons que la dégradation est souvent plus rapide l'été.

M. FOURNIER met en avant qu'il est important de déterminer la limite jusqu'à laquelle la concentration bactériologique est dommageable pour la santé humaine car la qualité des eaux ne sera jamais parfaite.

→ M. BERARD approuve et confirme qu'il est bon d'aller vers l'amélioration de la qualité des eaux mais aussi de rester raisonnable dans nos efforts, tout en respectant la réglementation actuelle et à venir.

M. BOTELLA explique qu'il est important de prendre en compte les impacts des décharges sauvages sur la qualité des eaux et les milieux, constituant des sources de pollutions qui passent au travers des réseaux de suivis. A ce titre, la SEPANSO a déjà intenté et gagné un procès contre un entrepreneur.

→ M. BERARD remercie M. BOTELLA et la SEPANSO de jouer leur rôle de donneur d'alerte vis-à-vis de ces problématiques et salue les actions menées à l'encontre des personnes mal intentionnées.

Investissements et protection du milieu

M. GAIME présente les rôles de la direction Investissement Patrimoine et Planification portant sur les compétences eaux pluviales (EP), eaux usées (EU) et alimentation en eau potable (AEP). A savoir la planification et le pilotage des opérations d'investissements, la consolidation et le suivi des schémas directeurs, ainsi que le lancement d'études globales et spécifiques sur ces thématiques. Ces missions ont pour objectifs de s'assurer de la conformité, du bon état de fonctionnement et de la performance des installations, de protéger la ressource en eau, ainsi que de maîtriser les budgets et d'anticiper les besoins et les évolutions associées aux perspectives des PLU.

Quelques chiffres forts sont évoqués à l'échelle de la CAPB. Pour les EU : 116 STEP, 2 000 km de réseaux et 710 postes de refoulement. Pour l'AEP : 5 500 km de réseau et 340 réservoirs.

Plusieurs exemples de réalisation sur le territoire du SAGE Côtiers basques sont ensuite présentés.

M. PATOUILLE précise qu'il a été acté avec l'Agence de l'Eau de procéder à des contractualisations sur 2020 vis-à-vis des programmes pluriannuels d'investissement (PPI).

M. BOTELLA indique qu'à l'origine, le SAGE Côtiers basques n'était pas maître de la ressource vis-à-vis de l'AEP mais qu'aujourd'hui c'est différent. Par ailleurs, il évoque la détection de résidus de désinfection lors d'analyses réalisées par l'ARS sur les périmètres de captages d'eau potable et souhaite connaître les points d'avancement à ce sujet.

→ Mme DULIN indique que des traces de chlore sont effectivement détectées mais qu'il n'y a pas d'augmentation constatée. La présence de ces substances est due aux pré-traitements de l'eau potable.

M. GAIME évoque le lancement d'une étude globale sur la ressource en eau, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, visant notamment à entrevoir les interconnexions possibles sur le territoire. Les résultats sont attendus dans un an. Par ailleurs, il remercie l'Agence de l'Eau et de département 64 pour leur soutien financier dans le cadre de ces missions.

Mme DULIN salue également le travail réalisé avec ces deux partenaires. Par ailleurs, elle met en avant l'importance de prendre en compte le niveau d'acceptabilité du prix de l'eau par le citoyen vis-à-vis d'une dépollution de l'eau toujours plus poussée.

Autosurveillance des ouvrages d'Assainissement

M. BOURNEAUD rappelle le cadre réglementaire lié à l'autosurveillance des installations d'assainissement collectif et présente les dispositifs existants sur le territoire de la CAPB. Le territoire du SAGE comprenant 12 STEP dont 8 de capacité supérieur ou égale à 10 000 équivalents habitants. Il est précisé que tous les systèmes d'assainissement sont impactés par temps de pluie, induisant une dégradation de la performance des traitements.

Les missions d'autosurveillance intègrent des bilans réglementaires, des suivis RSDE, des contrôles annuels des équipements ainsi que la centralisation de l'ensemble des données, la production documentaire associée et la transmission au service de la Police de l'eau. Un zoom est fait sur la surveillance des déversoirs d'orages dont 54% sont situés sur le territoire du SAGE (279 ouvrages).

Un projet de diagnostic permanent portant sur 28 systèmes d'assainissement de la CAPB est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un dispositif de maîtrise du risque et de pilotage de l'activité du service pour réduire l'impact du système d'assainissement sur le milieu récepteur. L'application du principe d'amélioration continue dans le cadre du diagnostic permanent, consiste à évaluer avec une périodicité au moins annuelle les indicateurs d'avancement des schémas directeur d'assainissement, afin de pouvoir proposer des réajustements du programme d'investissement et des actions d'amélioration de l'exploitation des ouvrages. Plusieurs actions spécifiques sont prévues et déclinées au travers d'un programme pluriannuel, qui a été soumis à l'approbation des élus et présenté à l'Agence de l'Eau.

M. BERARD salue la recherche d'efficacité des politiques publiques de l'eau au travers de projet comme celui du diagnostic permanent des systèmes d'assainissement.

M. SUSPERREGUI demande si ces suivis intègrent la surveillance des rejets urbains à la sortie des émissaires en mer. Il ajoute qu'il est important de mieux mesurer les impacts sur les milieux naturels vis-à-vis des événements exceptionnels et propose de nous transférer de la documentation à ce sujet.

→ *M. BOURNEAUD indique qu'il existe des points de contrôle océaniques par rapport au suivi des micropolluants. Par ailleurs, des études d'impacts sont réalisées en amont de la mise en place de ce type d'ouvrage.*

→ *M. BERARD remercie M. SUSPERREGUI pour la transmission de ces documents.*

M. ELISSALDE demande s'il existe une corrélation entre les problématiques de déversements induisant une dégradation des eaux et les flux de population durant la saison estivale. Il rajoute qu'une réflexion est à mener vis-à-vis de la politique sur le tourisme à développer à long terme.

→ *M. BOURNEAUD répond qu'il n'y a pas de problèmes majeurs sur les ouvrages lors des pics estivaux actuels, qui sont dimensionnés en intégrant ces flux. Toutefois, il y a un besoin d'anticiper sur l'avenir. La question est de savoir jusqu'à quel point les élus sont prêts à aller en termes d'urbanisation et donc d'investissement pour mettre à niveau les systèmes d'assainissement. En sachant que cela influencera le prix de l'eau, il faut également évaluer l'acceptation de ce surcoût par les citoyens.*

→ *M. BERARD approuve et confirme que les aménagements urbains et le poids du tourisme au niveau économique constituent des questions de fond pour l'avenir de notre territoire. Il s'agit de réfléchir aux moyens d'encadrer ces flux.*

Exploitation et régies eau et assainissement - Secteur 1

Mme LISSARRAGUE précise le territoire d'intervention du secteur 1, intégrant la majorité du périmètre du SAGE Côtiers basques. Quelques chiffres sont évoqués à cette échelle. Pour les EU : 9 STEP, 540 km de canalisations, 165 stations de pompage et 8 bassins de rétention. Pour l'AEP : 12 unités de production, 850 km de canalisations et 40 réservoirs.

Ce service est composé de 8 agents dont les missions incluent la relation avec les abonnés et la gestion administrative, l'instruction des dossiers d'urbanisme, le suivi des contrats de délégation de service public (Agur et Suez), l'exploitation des réseaux d'eaux pluviales en régie, le service public d'assainissement non collectif (SPANC) ainsi que le suivi de travaux. Notons que ce dernier est réalisé en complément des missions de la direction Investissement Patrimoine et Planification sur des chantiers de plus petites ampleurs au niveau des réseaux et ouvrages existants (entretien/confortement des installations).

M. BOTELLA revient sur le sujet des micropolluants et demande à connaître les sites concernés par l'étude en cours au niveau de la CAPB ainsi que les résultats (cf. page 3).

→ M. BOURNEAUD indique que la liste des sites pourra être envoyée à M. BOTELLA. Concernant les résultats, ils ont été transmis aux services de l'Etat et ne seront communicables qu'après leur validation.

M. SUSPERREGUI rejoint ce qu'a évoqué M. FOURNIER, sur la nécessité de traduire en bon français et en bon sens les normes imposées par la réglementation. Il rappelle que le dépassement du seuil bactériologique informe de la présence potentielle de bactéries pathogènes dans les eaux, qui peuvent avoir un impact sanitaire à faible concentration. Par ailleurs, il souhaite que des groupes de travail techniques, pluridisciplinaires et associant les usagers soient mis en place sur le territoire pour arriver à un diagnostic partagé et mieux accepté, à l'instar de ce qui est réalisé en Méditerranée.

→ M. BERARD approuve et remercie M. SUSPERREGUI pour ces précisions. Il indique également être favorable à la création d'un sous-groupe technique dans le cadre du SAGE et des commissions qualité de l'eau.

Diagnostic de campings à Urrugne - un exemple d'actions inter-services CAPB

Mme LEFRANÇOIS présente le contexte de cette étude initiée suite à plusieurs événements de dégradation de la qualité de l'eau sur l'Untxin et les plages de Ciboure durant la saison estivale 2018. Les réflexions conjointes des services Eaux de baignade, qualité et Assainissement ont abouti à la mise en place d'un plan d'actions pour améliorer la connaissance sur l'origine des pollutions. L'une d'entre-elles consiste à réaliser un diagnostic des installations EU et EP des campings situés sur le bassin versant de l'Untxin. La procédure est décrite.

La campagne 2020 a permis de diagnostiquer 4 campings, dont les résultats traduisent globalement un bon état et un bon fonctionnement des installations. La valorisation principale de cette démarche est de maintenir le lien entre les gérants des campings et la CAPB durant la saison estivale. En complément, il est prévu d'équiper les postes de refoulement privés d'une télésurveillance afin d'être informé directement en cas de problème. Ces diagnostics se poursuivront en 2021 sur les autres campings du secteur.

Clôture de la commission

M. BERARD remercie les intervenants ayant présentés les 8 sujets à l'ordre du jour, les 5 directions de la CAPB et leurs 200 agents pour le travail réalisé et à venir sur les thématiques de l'eau à l'échelle du territoire. Il remercie également l'ensemble des participants, les associations environnementales et les élus mobilisés sur ces thèmes sur le territoire local.

Par ailleurs, il rappelle que l'ensemble des services de la CAPB met tout en œuvre pour rassembler et produire la matière technique servant de support aux élus pour prendre toutes les décisions qui s'imposent sur notre territoire.

Le prochain rendez-vous est prévu au printemps 2021, avec une Commission Locale de l'Eau nouvellement recomposée.

Pièce jointe : support de présentation utilisé en séance



Commission Thématique – Qualité de l'eau SAGE Côtiers basques

25/11/2020 – 9h00

Visioconférence - Pôle Sud Pays basque, Urrugne

Avec le soutien financier de :



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Présents

Nom	Structure
Marc BERARD	Président CLE - membre commune (Bidart)
Philippe ELISSALDE	Membre CAPB (Ahetze)
Jean-Louis FOURNIER	Membre CAPB (Ascaïn)
Valérie DEQUEKER	Membre CAPB (Anglet)
Solange DEMARCQ EGUIGUREN	Membre CAPB (Biriattou)
Mathieu KAYSER	Membre CAPB (Biarritz)
Chantal KEHRIG COTTENÇON	Membre CAPB (Hendaye)
Marie-José MIALOCQ	Membre CAPB (Arbonne)
Claude MOUNOLE	Membre CAPB (Larressore)
Marc CAMPANDEGUI	Membre Syndicat Kosta Garbia (Bidart)
Michel IBARLUCIA	Membre commune (Ainhoa)
Michel THICOÏPE	Membre Syndicat mixte Bil Ta Garbi (St-Pierre-d'Irube)
Francis LAPORTE	CCI de Bayonne - Pays Basque
Julien BOYER	Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques
Christophe SEILLER	Cluster Eurosima
Nicolas SUSPERREGUI	Comité local des pêches maritimes de Bayonne
Serge LARZABAL	Comité local des pêches maritimes de Bayonne
Mikel SAINTE-MARIE	Euskal Herriko Laborantza Ganbara
Michel BOTELLA	SEPANSO
Clément MORENO	Surfrider foundation
Aurore BASCOUERT	DREAL Nouvelle Aquitaine
Gaël BRACHET	DDTM des Pyrénées-Atlantiques
Christophe RAMBEAU	Agence de l'eau Adour Garonne
Christophe DACHARY	Services techniques d'Ahetze
Capucine DECREME	Conseillère municipale en charge de l'environnement/développement durable (Guéthary)

Représentants CAPB (agents)
Thierry PATOUILLE
Caroline SARRADE
Audrey LEFRANÇOIS
Katixa HUGUENARD
Yvan GAIME
Laurent CHAUVIERE
Eric BOURNEAUD
Christiane LISSARRAGUE
Caroline HUVETEAU

Si vous n'êtes pas sur cette liste

→ merci d'envoyer vos coordonnées pour compléter la feuille d'émargement et permettre la transmission du compte-rendu à a.lefrancois@communaute-paysbasque.fr

Ordre du jour

25/11/2020

- 1) Introduction
- 2) Enjeux et échéances prévus dans le projet de SDAGE 2022-2027
- 3) Présentation des services CAPB en lien avec la gestion des eaux
- 4) Gestion de la qualité des eaux de baignade à l'échelle du littoral basque - Bilan 2020
- 5) Réseau de suivi et qualité de l'eau
- 6) Investissements et protection du milieu
- 7) Autosurveillance des ouvrages d'Assainissement
- 8) Exploitation et régies eau et assainissement - Secteur 1
- 9) Diagnostic de campings à Urrugne
- 10) Clôture de la réunion



■ Introduction – Rappels sur le SAGE Côtiers Basques

SAGE = document exposant la stratégie d'aménagement et gestion des eaux pour territoire donné

CLE = instance de concertation / 3 collèges / composition fixée pour 6 ans par AP

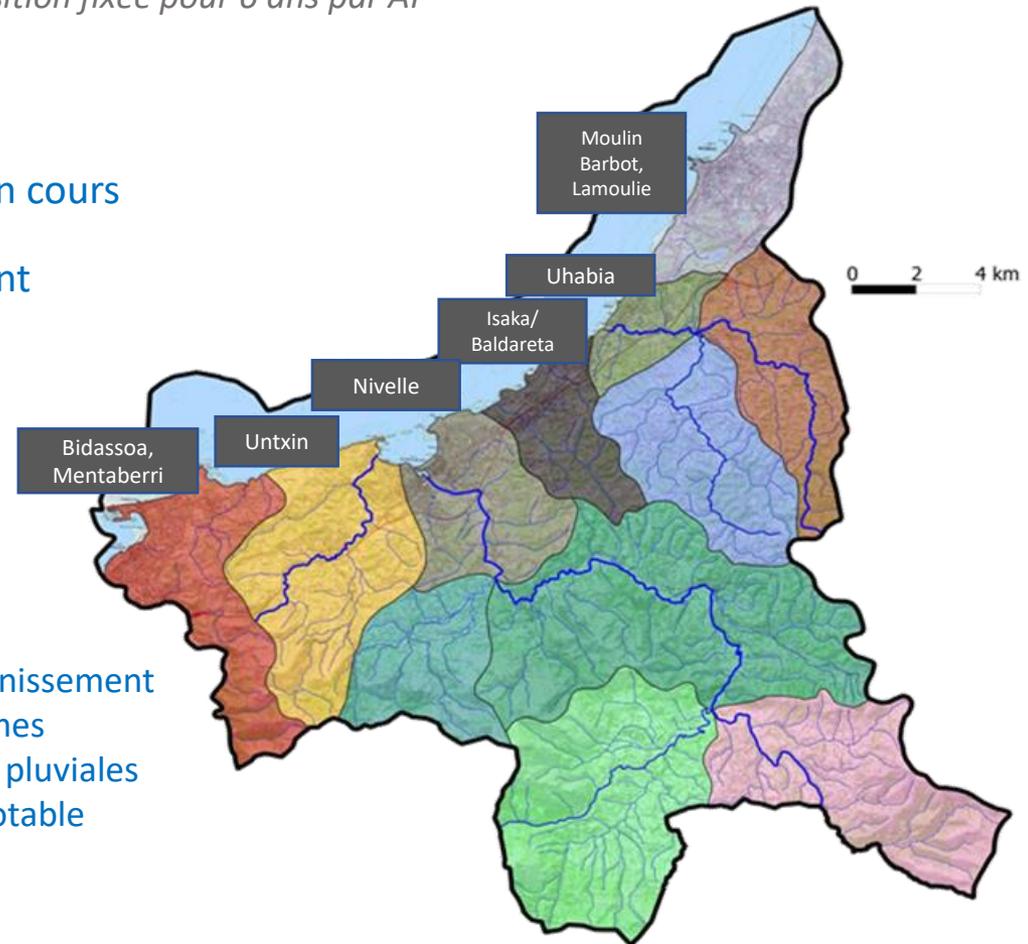
- 19 communes / 7 bassins principaux
- Structure porteuse: CAPB
- CLE : recomposition du collège des élus en cours
- Documents principaux: PAGD et Règlement

❖ 4 enjeux principaux:

- Axes transversaux
- Qualité de l'eau
- Aménagement et eau
- Qualité des milieux

❖ 5 règles:

- Connaître/améliorer les systèmes d'assainissement
- Connaître les branchements non conformes
- Connaître/améliorer les systèmes d'eaux pluviales
- Connaître/améliorer les réseaux d'eau potable
- Limiter l'anthropisation des berges



Enjeux et échéances prévus dans le projet de SDAGE 2022-2027

Christophe RAMBEAU
Agence de l’Eau Adour-Garonne
Coordonnateur territorial - Délégation Adour et Côtiers

Avec le soutien financier de :

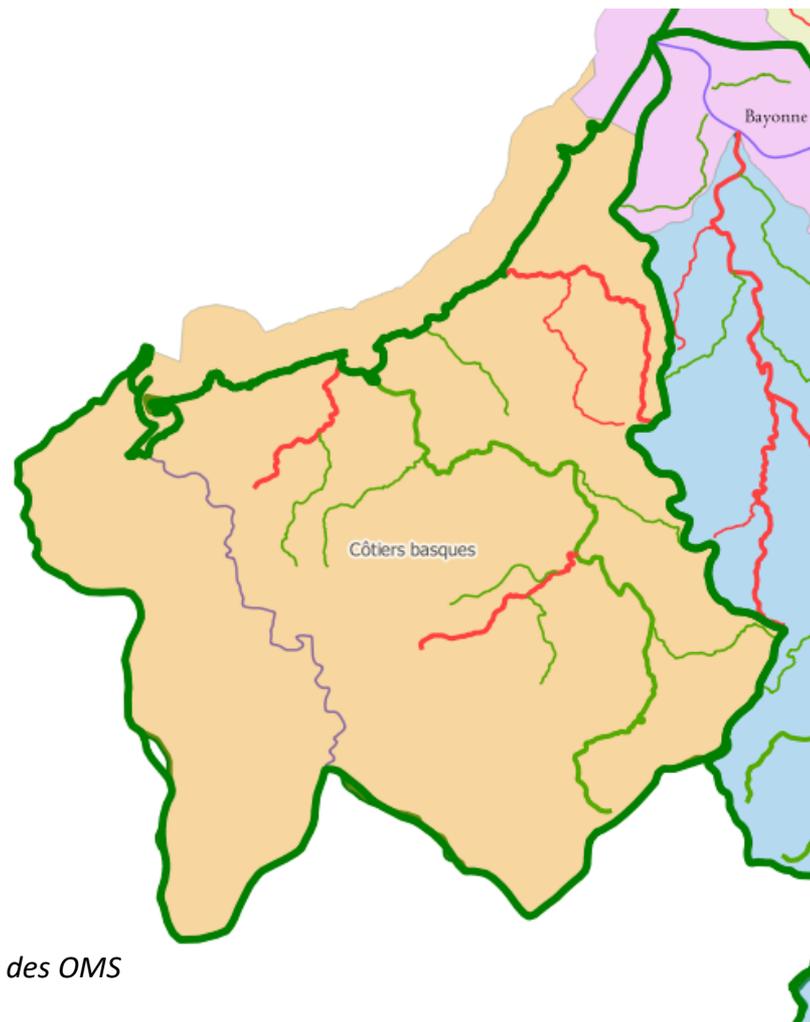


Schéma d’Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Projet de SDAGE 2022-2027 – Etat des lieux 2019

Échéance 2027 ou Objectif Moins Strict (OMS)

eu_cd	Nom de la ME	Type de ME	Échéances	Etat éco ESU
FRFR272	L'Uhabia	Rivières	2027	3
FRFR462	Le Lizuniako erreka	Rivières	2027	3
FRFR830	L'Untxin	Rivières	2027	3
FRFRR272_1	Zirikolatzeko Erreka	Rivières	2027	3
FRFT08	Estuaire Bidassoa	Littoral	OMS	3



14 masses d'eau sur le BV Côtiers Basques

6 ME dégradées sur l'écologie (43%) > Engagements DCE

- 5ME en bon état 2027
- 1 ME en objectif moins strict OMS

Contribution aux objectifs DCE 2027 – 70% des ME en bon état et justification des OMS

eu_cd	Nom de la ME	Type de ME	Échéances	Etat éco ESU	Etat chimique	STEP	PIND macro	PIND substances	PIND Subst + macro	Sites abandonnés	Azote diffus	Phyto	Prélè v. Irrigation	Prélè v AEP	Prélè v. Industriel	Prélè v. Global ES	Morpho	Hydrologie	Continuité
FRFC11	Côte Basque	Littoral	2015	2	2	U	2	2			2	U					2		
FRFR272	L'Uhabia	Rivières	2027	3	U	3	2	2		U	2	2	1	1	2		3	1	3
FRFR273	La Nivelle	Rivières	2015	2	2	3	2	2		2	2	2	1	2	1		3	2	3
FRFR462	Le Lizuniako erreka	Rivières	2027	3	U	2	2	2		U	2	2	1	2	1		1	1	2
FRFR830	L'Untxin	Rivières	2027	3	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		3	1	3
FRFC11_1	Grand Isaka	Rivières	2021	2	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		3	1	1
FRFR272_1	Zirikolatzeko Erreka	Rivières	2027	3	U	2	2	U		U	2	2	1	1	1		2	1	2
FRFR273_3	Ruisseau Lapitchouri	Rivières	2015	2	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		1	1	1
FRFR273_5	Amezpetuko Erreka	Rivières	2021	2	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		2	1	3
FRFR273_6	Haniberreko Erreka	Rivières	2015	2	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		1	1	3
FRFR462_1	Ruisseau de Portoua	Rivières	2021	2	U	1	2	2		U	2	2	1	2	1		1	1	2
FRFR462_2	Beherekobentako Erreka	Rivières	2015	2	U	2	2	2		U	2	2	1	2	1		1	1	1
FRFR830_1	Arolako Erreka	Rivières	2015	2	U	1	2	2		U	2	2	1	2	1		2	1	2
FRFT08	Estuaire Bidassoa	Littoral	OMS	3	2	3	U	U			2	U					3		

3 masses d'eau en pression significative **POLLUTION DOMESTIQUE** sur le BV Côtiers Basques

Absence de pression à échéance 2027

Côtiers basques	FRFR272	L'Uhabia	64125V001	BIDART	Agglomération du Pays Basque	Forte
Côtiers basques	FRFC11	Côte Basque	64122V003	BIARRITZ (Marbella 2)	Agglomération du Pays Basque	Significative
Côtiers basques	FRFC11	Côte Basque	64249V002	GUETHARY ST JEAN DE LUZ - ACOTZ	Agglomération du Pays Basque	Significative
Côtiers basques	FRFC11	Côte Basque	64483V001	ST JEAN DE LUZ (ARCHILUA)	Agglomération du Pays Basque	Significative
Côtiers basques	FRFC11	Côte Basque	64545V005	INTERCOMMUNALE URRUGNE	Agglomération du Pays Basque	Significative
Côtiers basques	FRFR273	La Nivelle	64014V004	AINHOA (BOURG 2)	Agglomération du Pays Basque	Significative
Côtiers basques	FRFR273	La Nivelle	64014V005	AINHOA DANCHARIA	Agglomération du Pays Basque	Significative
Côtiers basques	FRFR273	La Nivelle	64065V004	ASCAIN	Agglomération du Pays Basque	Significative
Côtiers basques	FRFR273	La Nivelle	64495V003	ST PEE SUR NIVELLE 2	Agglomération du Pays Basque	Significative

eu_cd	Nom de la ME	Type de ME	Échéances	Etat éco ESU	Etat chimique	STEP	PIND macro	PIND substances	PIND Subst + macro	Sites abandonnés	Azote diffus	Phyto	Prélè v. Irrigation	Prélè v AEP	Prélè v. Industriel	Prélè v. Global ES	Morphologie	Hydrologie	Continuité
FRFC11	Côte Basque	Littoral	2015	2	2	U	2	2			2	U					2		
FRFR272	L'Uhabia	Rivières	2027	3	U	3	2	2		U	2	2	1	1	2		3	1	3
FRFR273	La Nivelle	Rivières	2015	2	2	3	2	2		2	2	2	1	2	1		3	2	3
FRFR462	Le Lizuniako erreka	Rivières	2027	3	U	2	2	2		U	2	2	1	2	1		1	1	2
FRFR830	L'Untxin	Rivières	2027	3	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		3	1	3
FRFC11_1	Grand Isaka	Rivières	2021	2	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		3	1	1
FRFR272_1	Zirikolatzeko Erreka	Rivières	2027	3	U	2	2	U		U	2	2	1	1	1		2	1	2
FRFR273_3	Ruisseau Lapitchouri	Rivières	2015	2	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		1	1	1
FRFR273_5	Amezpetuko Erreka	Rivières	2021	2	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		2	1	3
FRFR273_6	Haniberreko Erreka	Rivières	2015	2	U	1	2	2		U	2	2	1	1	1		1	1	3
FRFR462_1	Ruisseau de Portoua	Rivières	2021	2	U	1	2	2		U	2	2	1	2	1		1	1	2
FRFR462_2	Beherekobentako Erreka	Rivières	2015	2	U	2	2	2		U	2	2	1	2	1		1	1	1
FRFR830_1	Arolako Erreka	Rivières	2015	2	U	1	2	2		U	2	2	1	2	1		2	1	2
FRFT08	Estuaire Bidassoa	Littoral	OMS	3	2	3	U	U			2	U					3		

5 masses d'eau en pression significative **MORPHOLOGIE** sur le BV Côtiers Basques

Amélioration et non dégradation

Restauration à intégrer dans les actions rivières (PPG) et documents de planification territoriaux (SCOT-PLU)



Merci pour votre attention

Contact de l'intervenant

Christophe RAMBEAU

christophe.rambeau@eau-adour-garonne.fr

Avec le soutien financier de



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Présentation des services CAPB en lien avec la gestion des eaux

Thierry PATOUILLE
DGA Eau, Littoral et Milieux Naturels

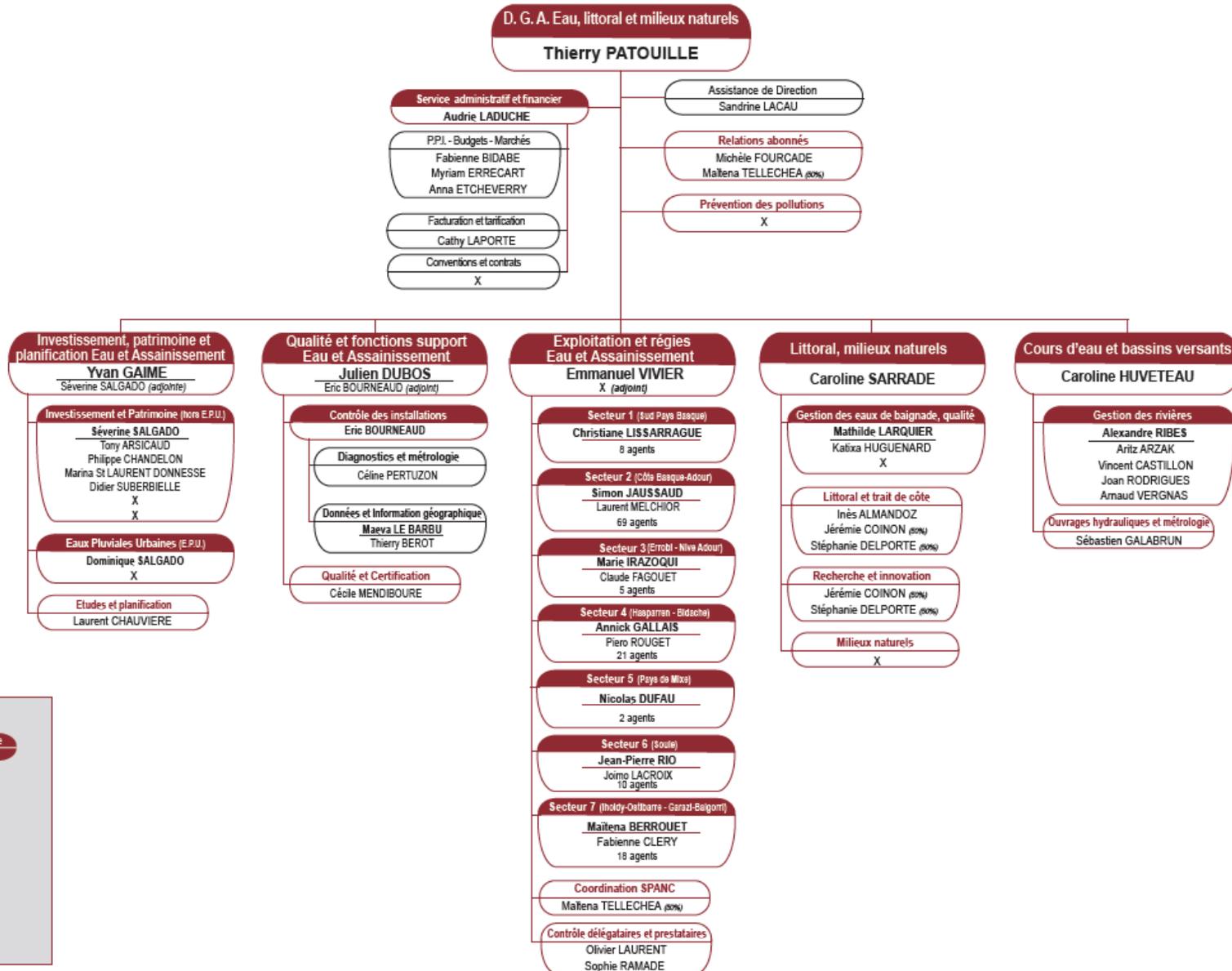
Avec le soutien financier de :



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Direction générale adjointe Eau, Littoral et Milieux naturels (1/4)

Organigramme - Juillet 2020



Légende

Présidence / Cabinet / Direction générale

Direction

Assistance administrative

Service de terrain

Assistance technique

Service opérationnel / technique

Personnel

..... en cours de démission / préretraite

X: poste à pourvoir



Merci pour votre attention

Avec le soutien financier de



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Gestion de la qualité des eaux de baignade à l'échelle du littoral basque – Bilan 2020

Audrey LEFRANÇOIS

Animatrice SAGE Côtiers Basques et technicienne qualité de l'eau

Avec le soutien financier de :



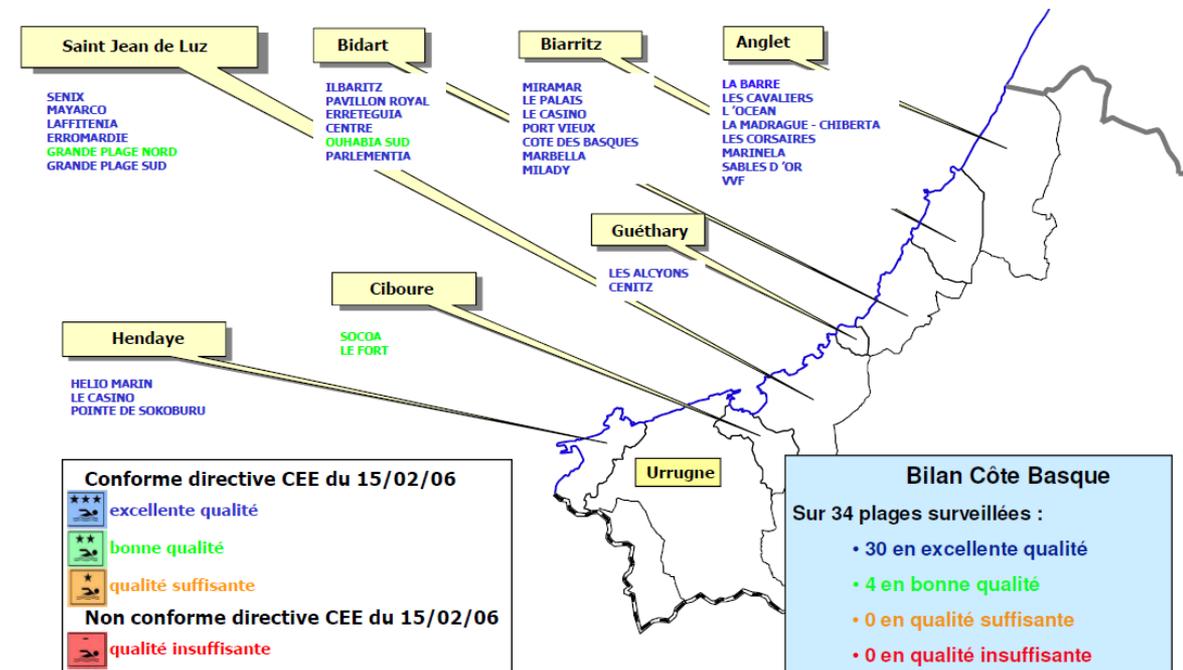
Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

1 Présentation du contexte

- ❖ 35 points de baignade dont 1 zone lacustre (lac de Saint-Pée-sur-Nivelle)
- ❖ Classement des zones de baignade : 30 plages en excellente qualité et 4 en bonne qualité en 2019 → objectif de maintien voir amélioration pour 2020
- ❖ Surveillance de l'ARS entre le 1er juin et le 30 septembre : analyses bactériologiques régulières → fermeture de plage en cas de mauvais résultats

→ Mise en place de la gestion active pour anticiper les évènements de fermeture de plages

Annexe A2 : Qualité des eaux de Baignade au terme de la saison 2019 Le classement des eaux de baignade en mer



2 Principes de la gestion active

- ❖ Suivi des conditions météo-océaniques
- ❖ Analyses bactériologiques rapides quotidiennes sur les secteurs sensibles (vert clair)
- ❖ Analyses bactériologiques rapides hebdomadaires pour les autres (vert foncé)
- ❖ Modélisation numérique de prévision sur les secteurs sensibles (encadrés)



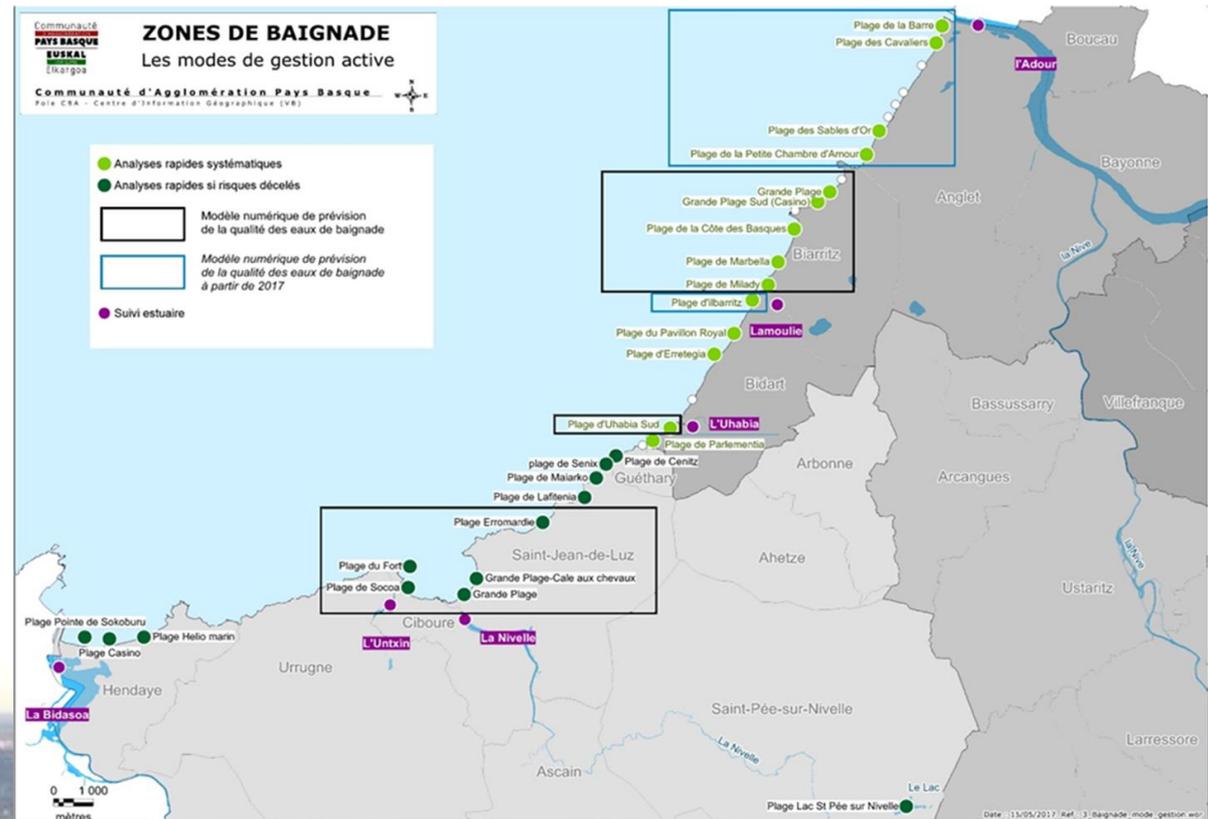
Evaluation des risques



Ouverture



Fermeture préventive



3 Bilan de la saison 2020

❖ Conditions météorologiques :

- Cumul de pluviométrie importante mais similaire depuis 2017
- Diminution du nombre de jours de pluie depuis 2017
- Augmentation des épisodes de pluies intenses depuis 2017

→ En 2020, 1 pluie sur 2 dépasse la pluie de retour mensuel durant la saison estivale, c'est le taux le plus important depuis 10 ans.



Indicateurs de pluviométrie
entre 15 Mai et 30 Septembre à l'échelle de la CAPB

CUMUL de pluviométrie (mm)
NOMBRE DE JOURS de pluie (> 2mm)
PROPORTION de pluies INTENSES (> p1mois)



■ 3 Bilan de la saison 2020

❖ Fermetures préventives de plage :

- Résultats similaires à 2019
- Fluctuation du nombre de fermeture de plage depuis 2017 alors que cumuls pluviométriques similaires
- 239,5 jours de fermetures préventives en 2020 sur l'ensemble des zones de baignade

Années	Durée de fermeture des plages sur l'ensemble de la saison (en %)	Nombre de jours de fermetures en moyenne pour chaque plage	Cumuls de pluie Saison estivale
2013	9 %	11,6 jours	550 mm
2014	5,8 %	7,2 jours	420 mm
2015	3,5 %	4,5 jours	300 mm
2016	3,6 %	4,7 jours	290 mm
2017	6,5 %	8,3 jours	500 mm
2018	8,4 %	10,9 jours	450 mm
2019	5,4%	7 jours	478 mm
2020	5,7%	7,3 jours	458 mm

➔ A l'issue de la saison 2020, et malgré des conditions météorologiques défavorables, les 35 zones de baignade de la Côte Basque conservent leur classement en excellente ou bonne qualité.

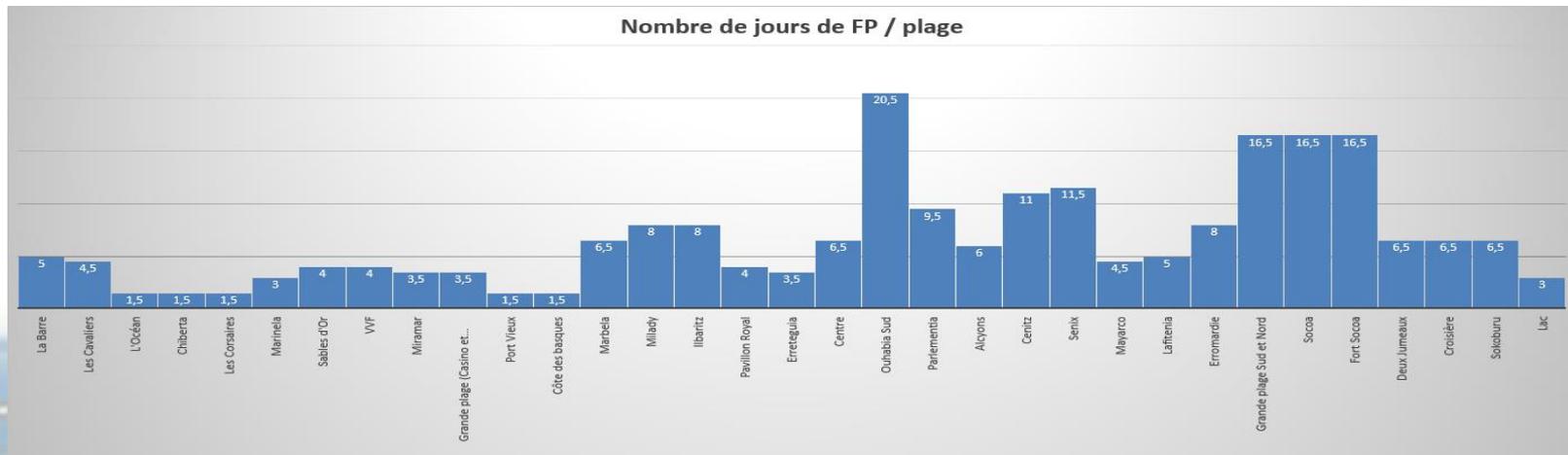
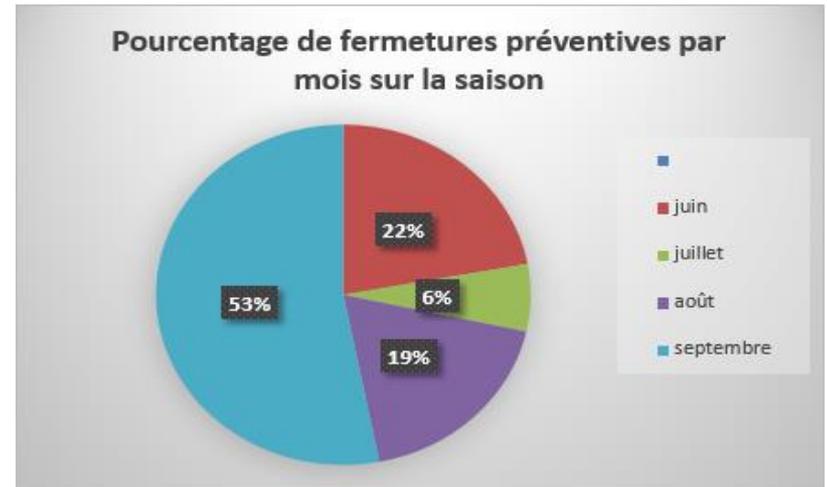


3 Bilan de la saison 2020

❖ Fermetures préventives de plage :

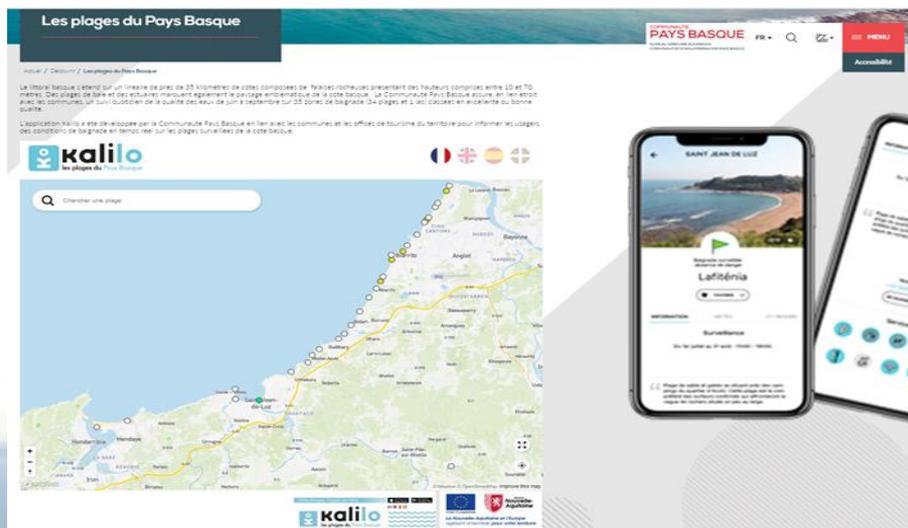
- Les plages ont été ouvertes 94,3% du temps en moyenne à l'échelle de la côte basque
- Plus de 50% des fermetures ont eu lieu en septembre lors des fortes précipitations observées

Commune	Pourcentage de temps plage ouverte du 03/06 au 30/09/2020
Anglet (8 plages)	97
Biarritz (7 plages)	97
Bidart (6 plages)	93
Guéthary (2 plages)	93
St Jean de Luz (6 plages)	91
Ciboure (2 plages)	86
Hendaye (3 plages)	95
Saint Pée sur Nivele (1 plage)	98



4 Kalilo : l'information autour de la qualité des eaux de baignade

- ❖ Développée par la CAPB en partenariat avec les communes et offices de tourisme
- ❖ Application gratuite / 4 langues
- ❖ Informations fiables et actualisées au cours de la journée : qualité de l'eau, conditions météo-océano et couleur des drapeaux
- ❖ 1 fiche par plage surveillée
- ❖ Notifications et alertes





Merci pour votre attention

Contact de l'intervenant

Audrey LEFRANÇOIS

a.lefrancois@communaute-paysbasque.fr

Avec le soutien financier de



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Réseau de suivi et qualité de l’eau

Katixa HUGUENARD
Technicienne qualité de l’eau - CAPB

Avec le soutien financier de :



Schéma d’Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Nouveau réseau de suivi de la qualité des cours d'eau

Territoire SAGE Côtiers Basques

Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau de la CAPB
Territoire du SAGE Côtiers Basques

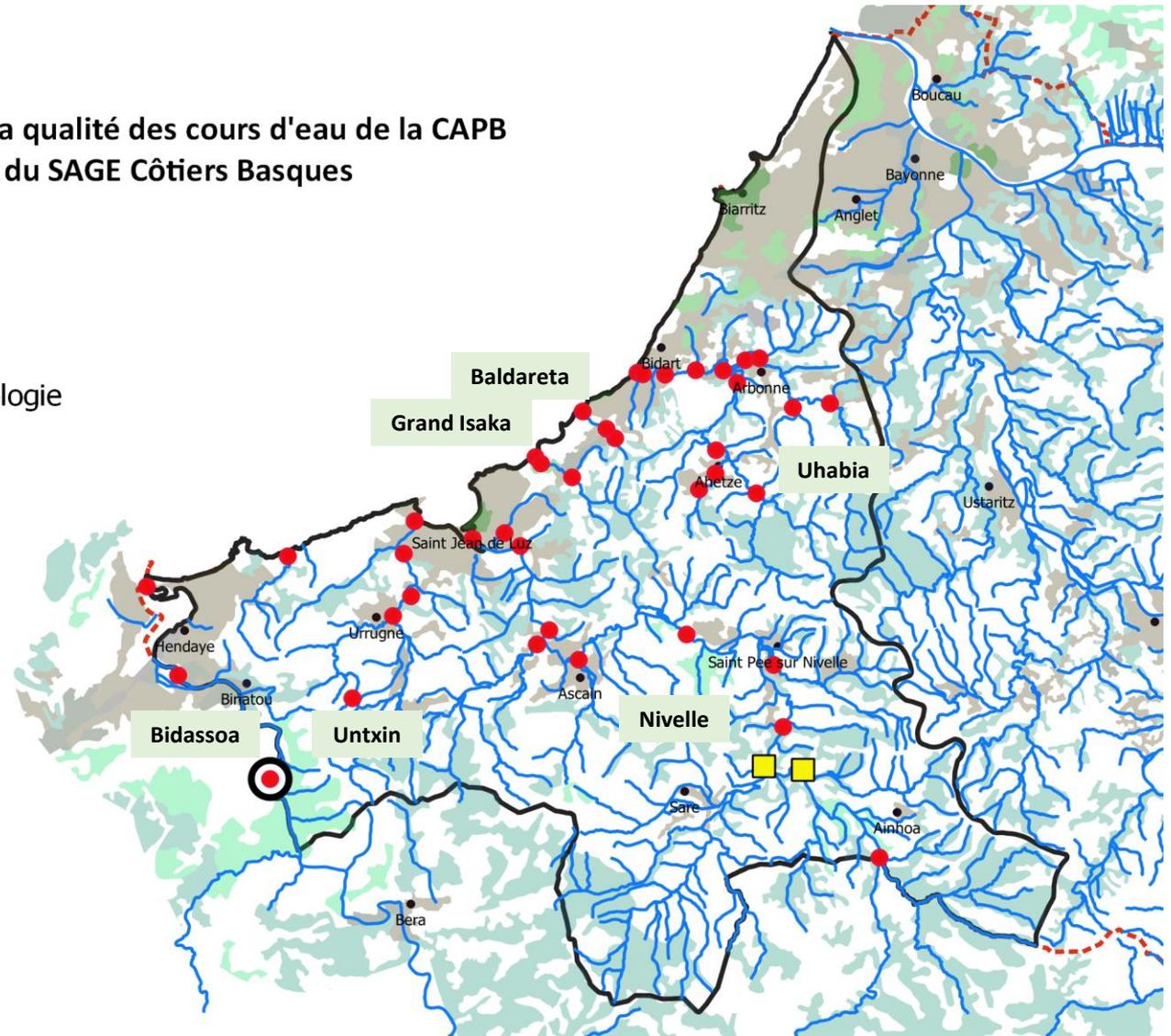
41 stations de suivi

Paramètres analysés

- Physico-chimie et/ou Bactériologie
- Pesticides
- Biologie

Principaux enjeux :

- qualité des eaux de baignade
- captages d'eau potable (Nivelle, Bidassoa)
- état des milieux



Bilan qualité physico chimique / 2016-2019

code station	Toponyme	Bilan Température	Bilan Acidification (pH)	Bilan Oxygène	Bilan Nutriments
BID01-09	La Bidassoa	Bon	Bon	Très bon	Bon
BID03-09	La Bidassoa	Moyen	Bon	Bon	Bon
BID04-09	La Bidassoa	Moyen	Très bon	Bon	Bon
BID05-09	La Bidassoa	Moyen	Très bon	Bon	Bon
MEN-09	Mentaberri	Bon	Bon	Très bon	Bon
UNT01-09	Untxin	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
UNT02-09	Untxin	Très bon	Très bon	Bon	Bon
UNT03-09	Untxin	Bon	Très bon	Très bon	Bon
UNT04-09	Untxin	Moyen	Très bon	Très bon	Bon
UHA-09	Uharte	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
GISA01-11	Grand Isaka	Bon	Très bon	Bon	Bon
GISA01a-14	Grand Isaka	Très bon	Très bon	Moyen	Bon
GISA02-11	Grand Isaka	Très bon	Très bon	Bon	Bon
GISA03-09	Grand Isaka	Très bon	Très bon	Bon	Bon
BAL01-09	Le Baldatera	Très bon	Très bon	Bon	Bon
BAL02-09	Le Baldatera	Très bon	Très bon	Moyen	Bon
BAL03-09	Le Baldatera	Très bon	Très bon	Bon	Bon
BAL04-09	Le Baldatera	Bon	Bon	Bon	Bon

Bilan qualité physico chimique / 2016-2019

code station	Toponyme	Bilan Température	Bilan Acidification (pH)	Bilan Oxygène	Bilan Nutriments
NIV01-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
NIV02-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
NIV03-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Très bon	Très bon
NIV04-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
NIV05-09	La Nivelle	Très bon	Bon	Très bon	Bon
NIV06-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Bon	Bon
NIV07-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
NIV08-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
NIV09-09	La Nivelle	Bon	Très bon	Très bon	Bon
NIV10-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
NIV11-09	La Nivelle	Très bon	Très bon	Bon	Bon
NIV12-09	La Nivelle	Bon	Bon	Très bon	Moyen
NIV13-09	La Nivelle	Bon	Très bon	Très bon	Bon
NIV13A-11	La Nivelle	Bon	Très bon	Bon	Moyen
NIV14-09	La Nivelle	Moyen	Très bon	Très bon	Bon
NIV15-09	La Nivelle	Moyen	Très bon	Bon	Bon
LIZ-09	Le Lizuniako	Très bon	Bon	Très bon	Bon
AME01-09	Amezpetuko	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
ANI-09	Haniberreko	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
PISA-09	Petit Isaka	Très bon	Très bon	Bon	Bon

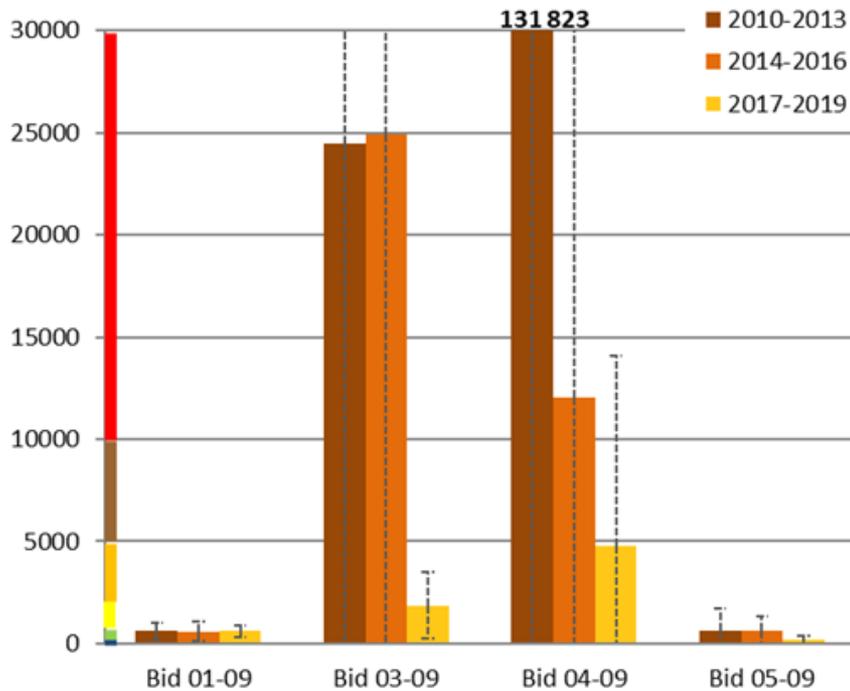
Bilan qualité physico chimique / 2016-2019

code station	Toponyme	Bilan Température	Bilan Acidification (pH)	Bilan Oxygène	Bilan Nutriments
ALO01-16	Alotz	Très bon	Très bon	Bon	Bon
ALO02-16	Alotz	Très bon	Très bon	Moyen	Bon
ALO03-16	Alotz	Très bon	Très bon	Moyen	Bon
ALO04-16	Alotz	Très bon	Très bon	Bon	Bon
ALHG01-16	Alhorga	Très bon	Très bon	Bon	Bon
ALHG02-16	Alhorga	Très bon	Très bon	Bon	Médiocre
ALHG03-16	Alhorga	Très bon	Très bon	Moyen	Médiocre
ALHG04-16	Alhorga	Très bon	Moyen	Bon	Bon
ALHG05-16	Alhorga	Très bon	Très bon	Bon	Bon
ALHG06-16	Alhorga	Très bon	Très bon	Bon	Bon
UHAB01-16	Uhabia	Très bon	Très bon	Bon	Bon
UHAB02-16	Uhabia	Très bon	Très bon	Moyen	Moyen
UHAB03-16	Uhabia	Très bon	Très bon	Bon	Bon
UHAB04-16	Uhabia	Très bon	Très bon	Bon	Bon
UHAB05-16	Uhabia	Très bon	Très bon	Très bon	Bon
UHAB06-16	Uhabia	Bon	Très bon	Bon	Bon

Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

La Bidassoa

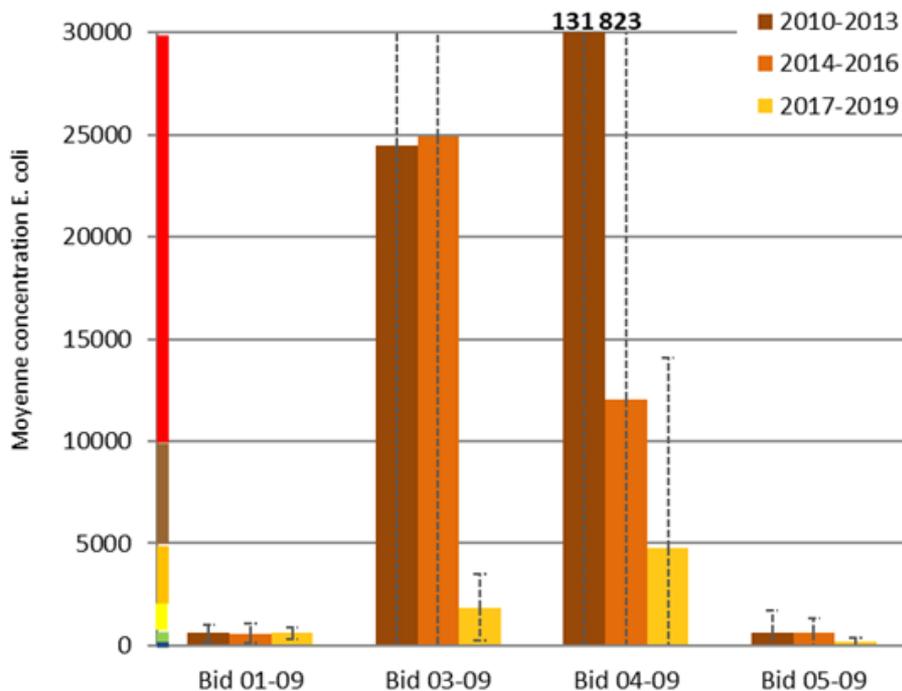
Evolution de la moyenne de concentration en E.coli sur les 4 stations de la Bidassoa sur 3 périodes -par temps sec



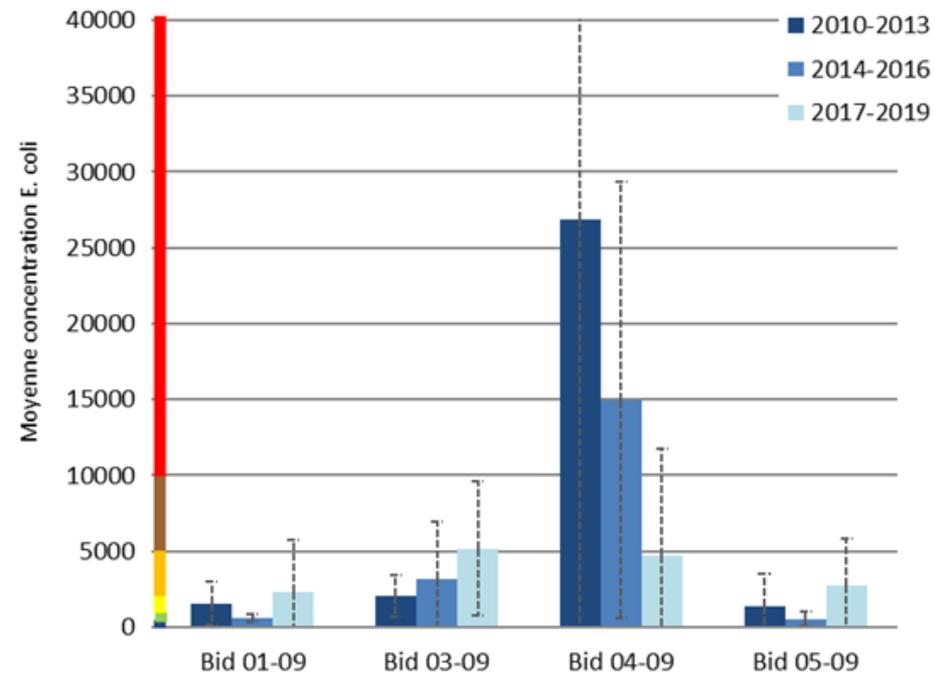
Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

La Bidassoa

Evolution de la moyenne de concentration en E.coli sur les 4 stations de la Bidassoa sur 3 périodes - par temps sec



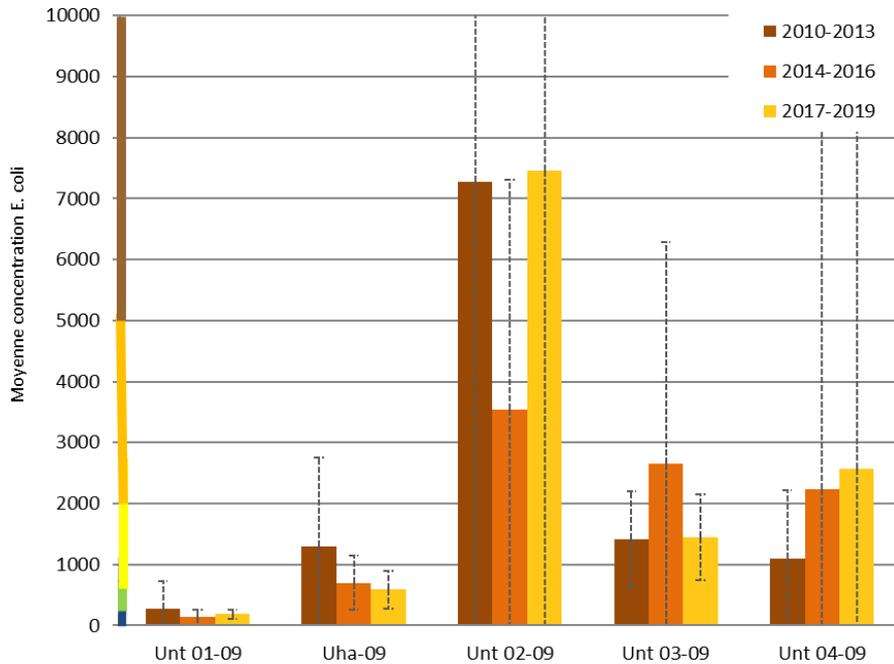
Evolution de la moyenne de concentration en E.coli sur les 4 stations de la Bidassoa sur 3 périodes - par temps de pluie



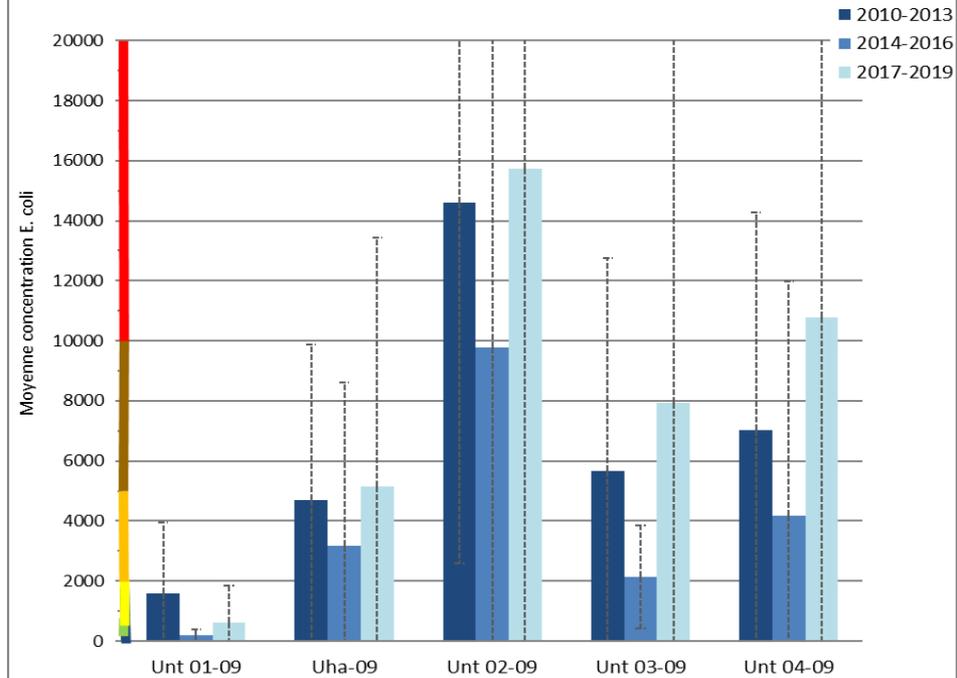
Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

L'Untxin

Evolution de la moyenne de concentration en E.coli sur les 3 stations de l'Untxin et celle de l'Uhartea entre 2010 et 2019 -par temps sec

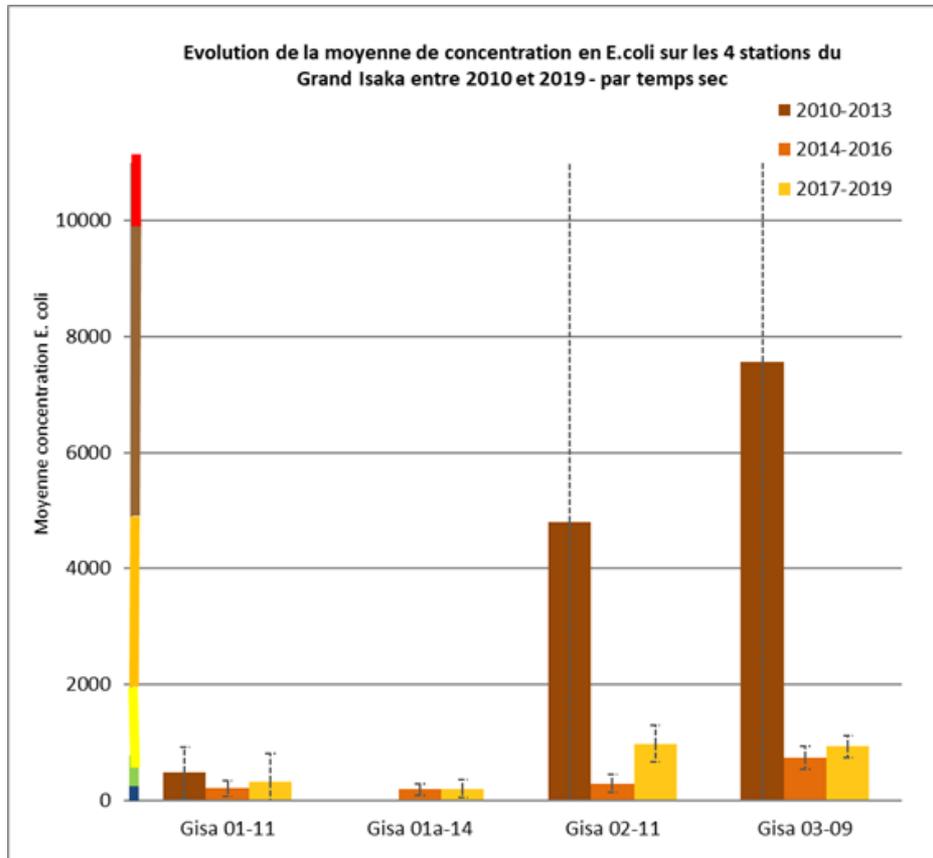


Evolution de la moyenne de concentration en E.coli sur les 3 stations de l'Untxin et celle de l'Uhartea entre 2010 et 2019 -par temps de pluie



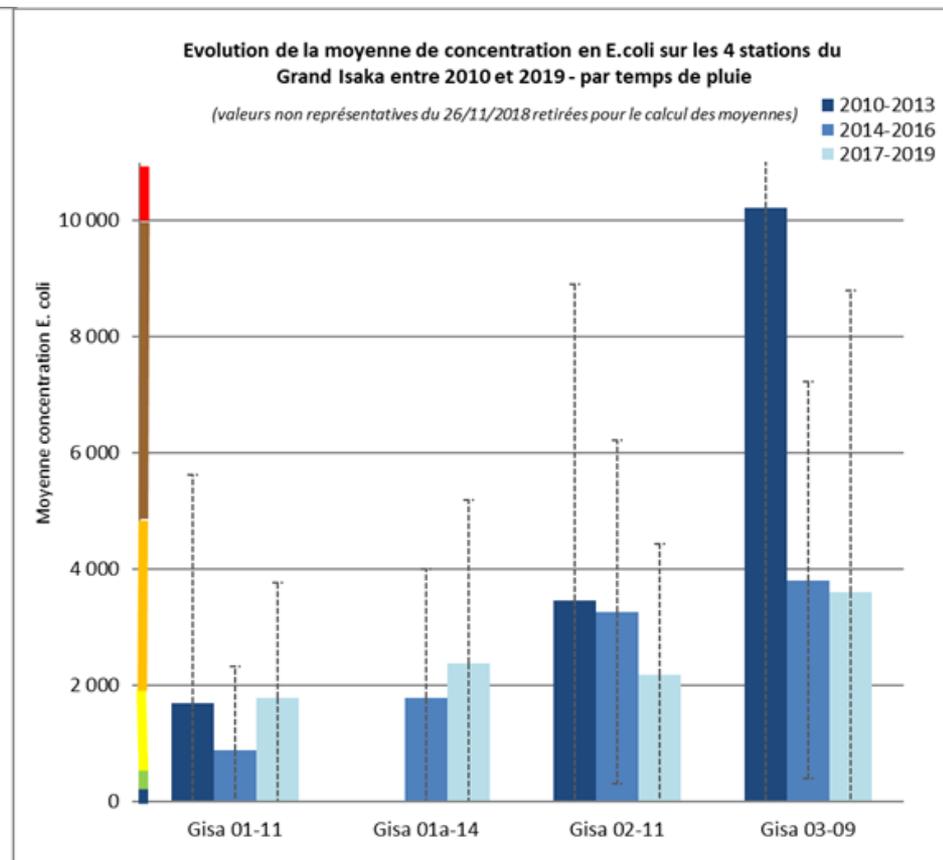
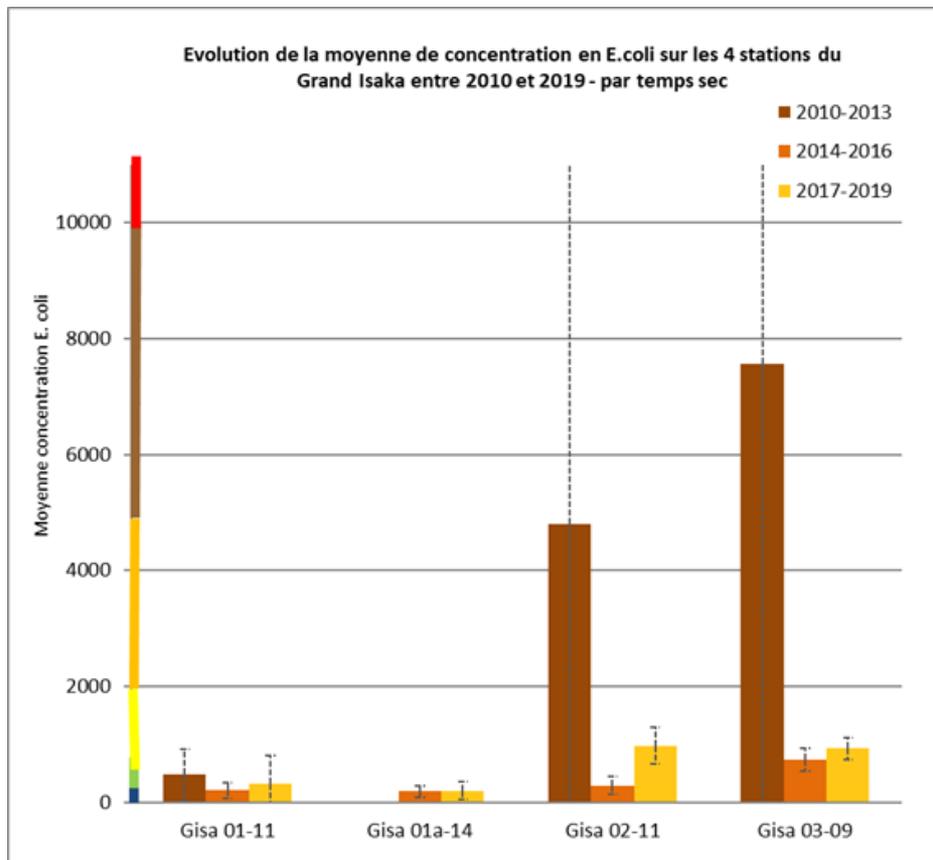
Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

Le Grand Isaka



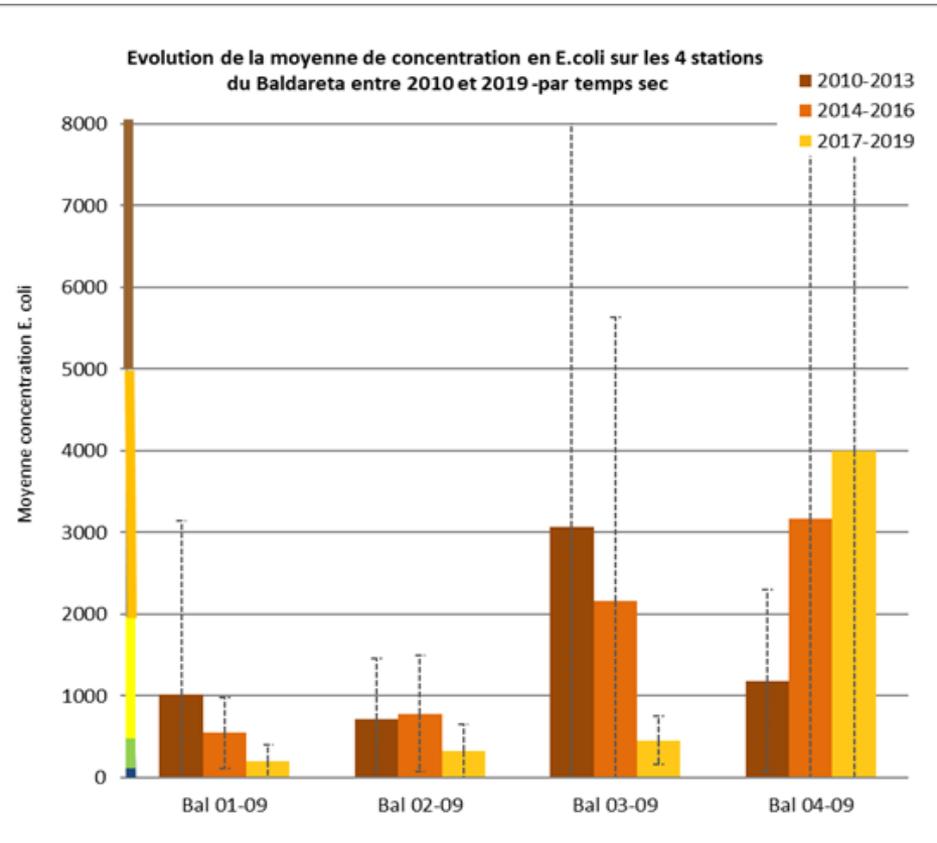
Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

Le Grand Isaka



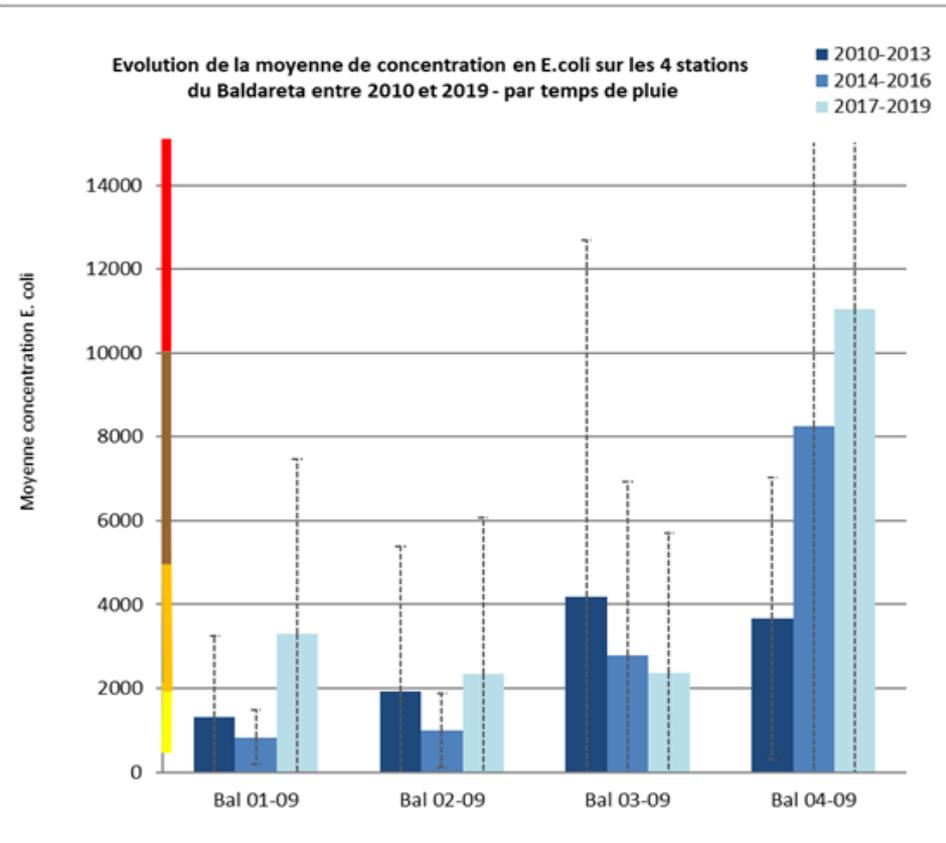
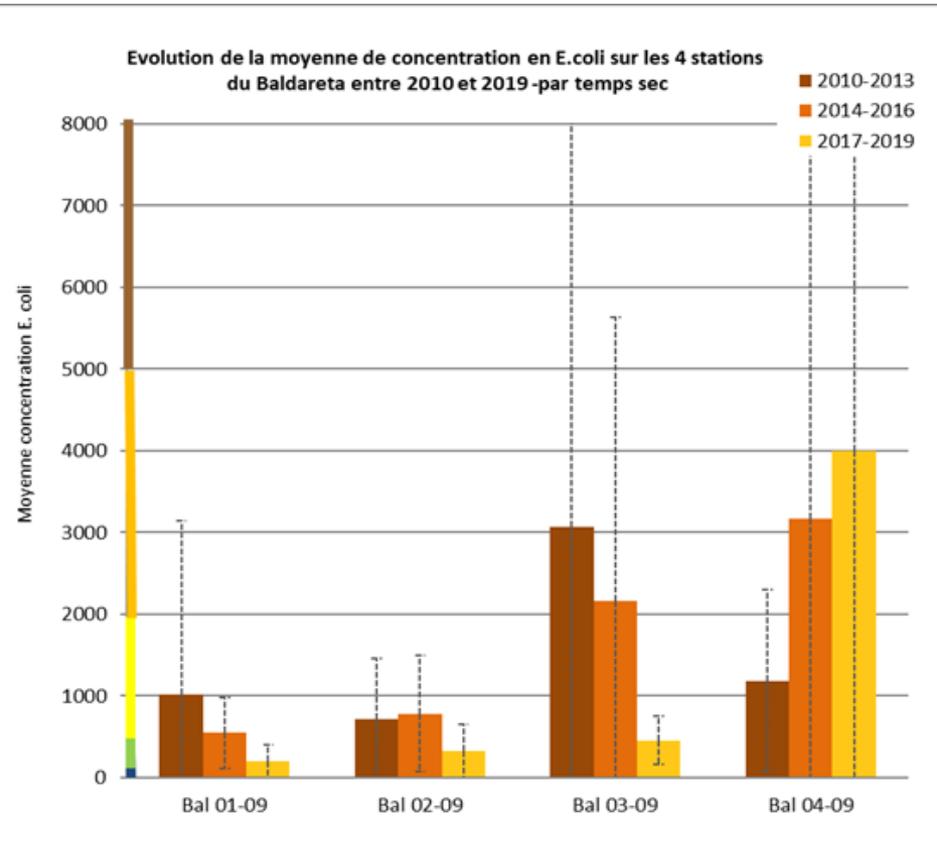
Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

Le Baldareta



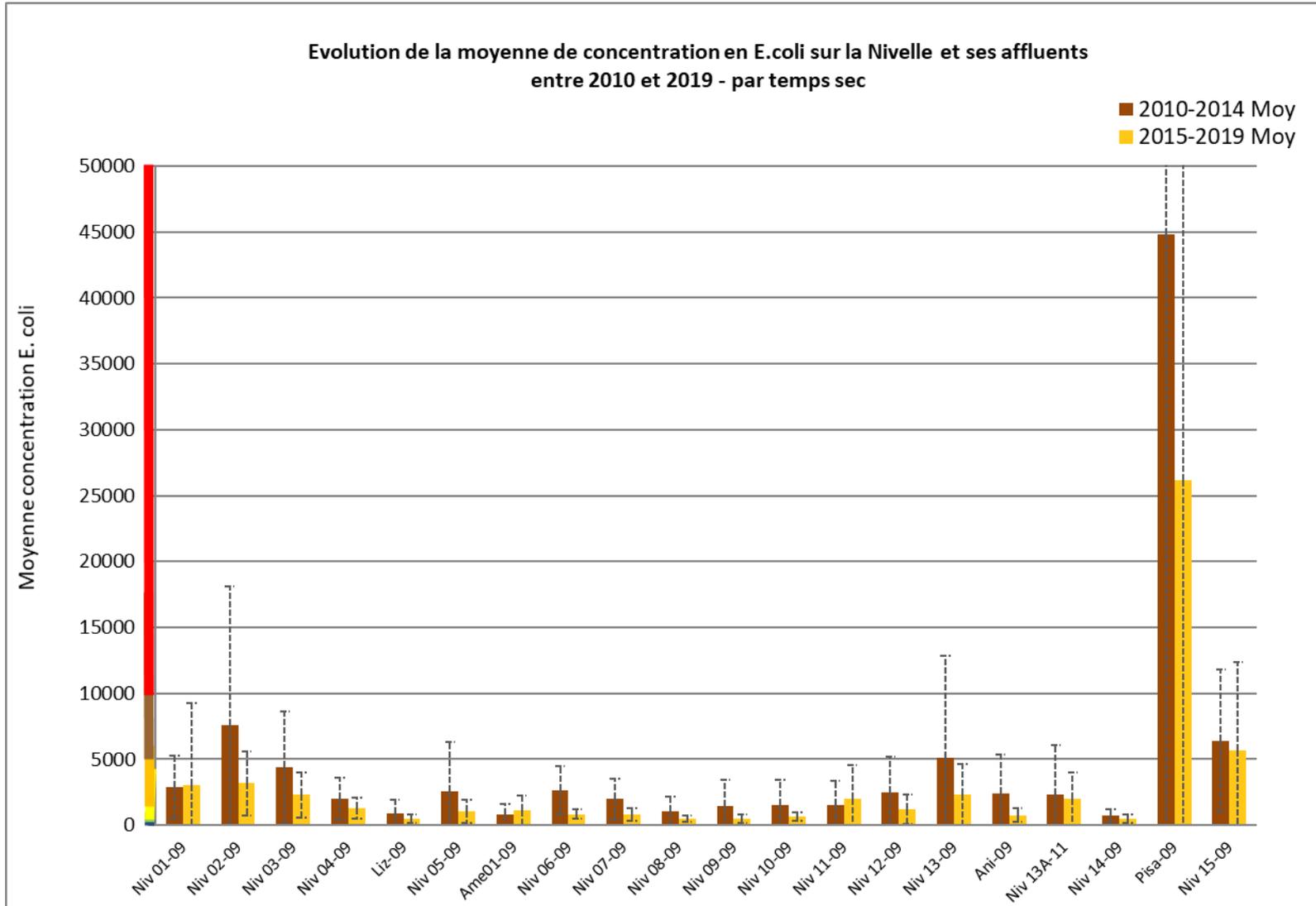
Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

Le Baldareta



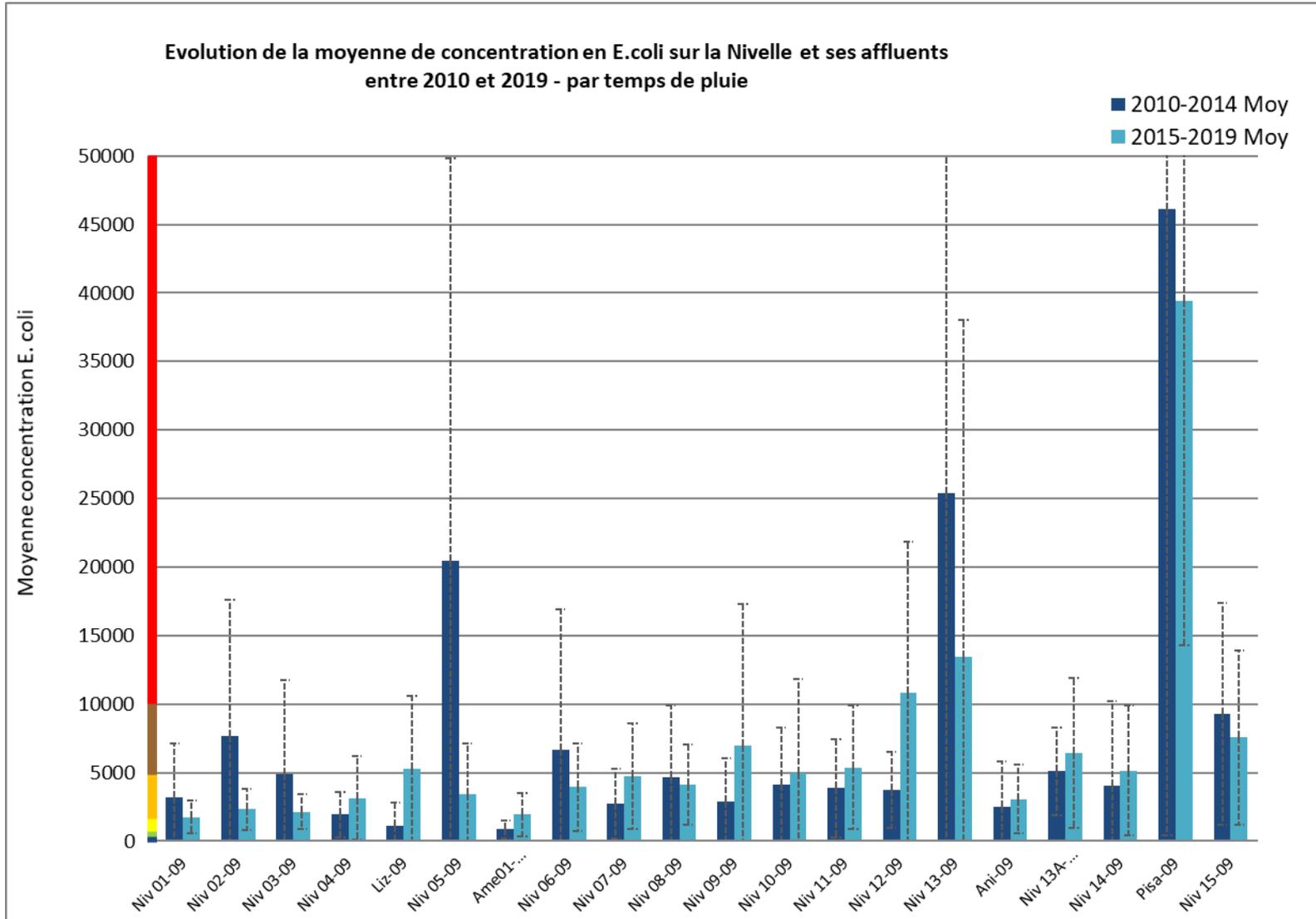
Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

La Nivelles (Temps sec)



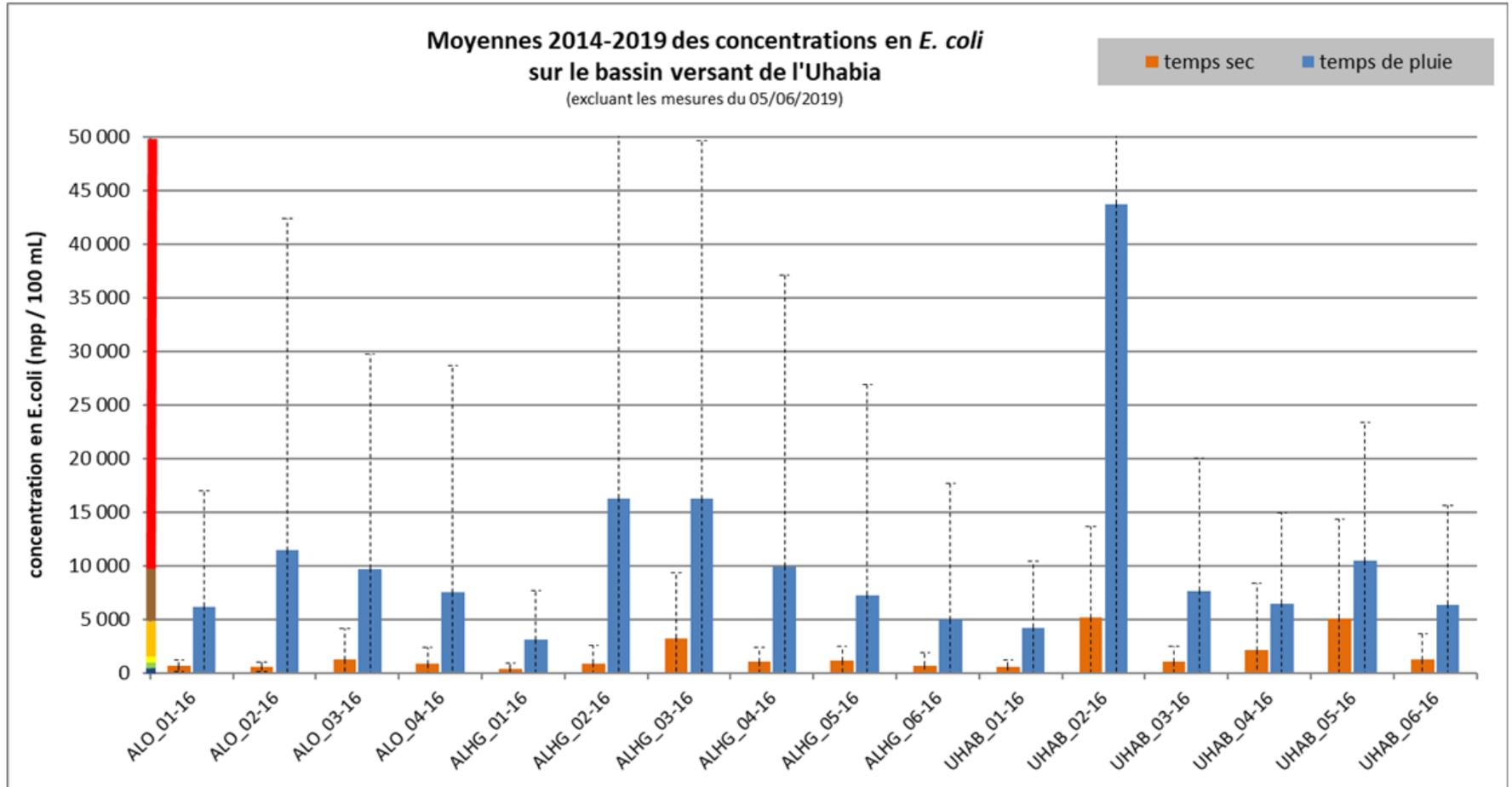
Bilan qualité bactériologique / 2010-2019

La Nivelles (Temps pluie)



Bilan qualité bactériologique / 2014-2019

L'Uhabia





Merci pour votre attention

Katixa HUGUENARD

k.huguenard@communaute-paysbasque.fr

Avec le soutien financier de



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

INVESTISSEMENTS ET PROTECTION DU MILIEU

Yvan GAIME

Direction Investissement Patrimoine et Planification

Avec le soutien financier de :



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Direction INVESTISSEMENT PATRIMOINE ET PLANIFICATION

DOMAINES D'INTERVENTION : Assainissement Eaux Pluviales Eau Potable

Rôle et missions

- **Piloter les opérations d'investissement** majeures, techniques et structurantes : des études préalables à la réception des travaux y compris dossiers réglementaires
- **Consolider et suivre les schémas directeurs AEP, EU, EP** : liens avec l'exploitation / l'urbanisme / les institutions (mairies, Agence de l'Eau, DDTM, CD64,...)
- **Planifier les investissements et élaborer les PPI** (programmes pluriannuels d'investissement)
- **Lancer les études globales ou spécifiques** : ressources en eaux, gestion des eaux pluviales urbaines, zonages d'assainissement et pluviaux, diagnostic pollution sur des bassins versant

Objectifs principaux

- **Conformité réglementaire des installations**
 - **Maîtrise des budgets (impact sur le prix de l'eau)**
 - **Maintien du patrimoine en bon état de fonctionnement et performant**
 - **Anticipation des besoins et des évolutions**
 - **Protection de la ressource en eau**



Direction

INVESTISSEMENT PATRIMOINE ET PLANIFICATION

Principales réalisations

- Extension / Réhabilitation de stations d'épuration
- Construction de bassins de stockage des eaux usées et des eaux pluviales
- Réhabilitation des réseaux (EU, EP, AEP) et renforcement des collecteurs
- Création d'émissaires en mer
- Réalisation d'ouvrages de protection de la qualité des eaux de baignade
- Réalisation d'ouvrage de sécurisation et de gestion de l'eau potable



Quartier des Arènes (Bayonne)



Après travaux



Avant travaux

Réhabilitation d'un ovoïde
Rue Reine Victoria (Biarritz)

Direction INVESTISSEMENT PATRIMOINE ET PLANIFICATION

Autres exemples de réalisations



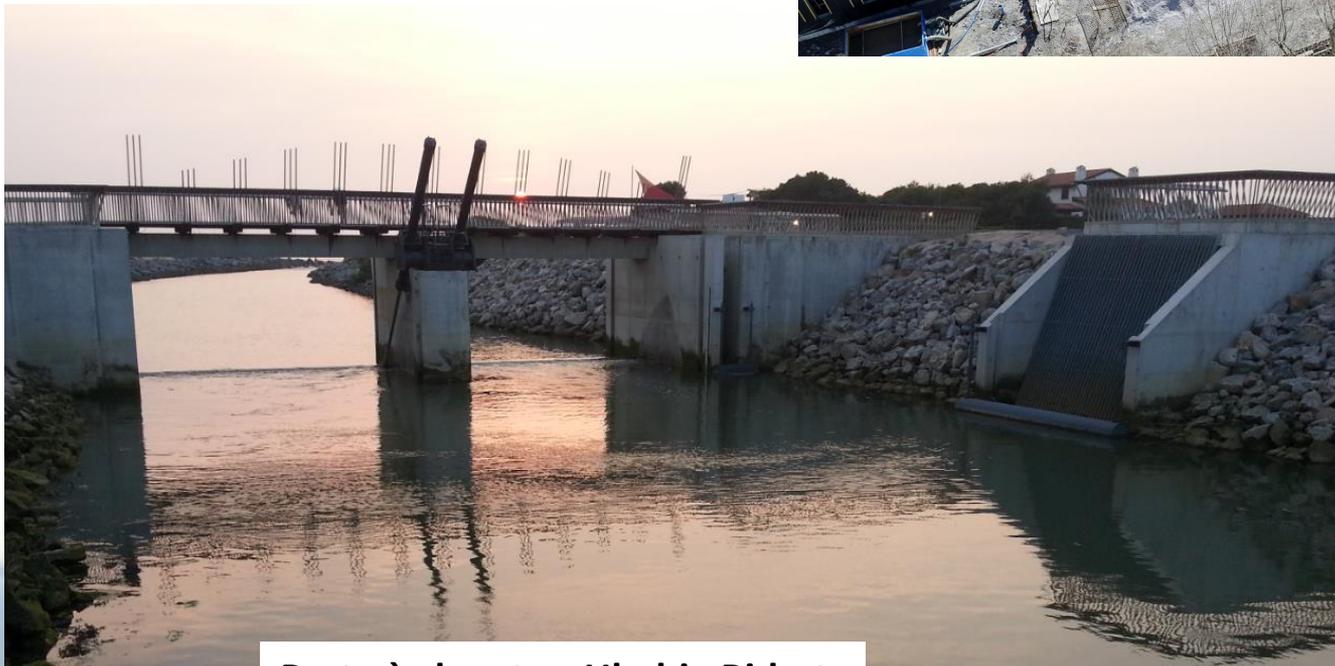
**Bassin de stockage des Sables d'Or à Anglet
500 m³**

**STEP St Bernard à Bayonne
26 000 / 39 000 EH**



Autres exemples de réalisations

**Bassin des Thermes Salins
Biarritz – 4 000 m³**



Porte à clapets – Uhabia Bidart





Merci pour votre attention

Contact de l'intervenant

Yvan GAIME

y.gaime@communaute-paysbasque.fr

Avec le soutien financier de



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Autosurveillance des ouvrages d'Assainissement

Eric BOURNEAUD
Direction Qualité et Fonctions Support

Avec le soutien financier de :



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Autosurveillance des ouvrages d'assainissement

- **Introduction**
- **1 Réglementation et cadre d'intervention des services**
- **2 Les systèmes d'assainissement de la CAPB**
- **3 Exécution des missions d'autosurveillance**
- **4 Surveillance des déversements**
- **5 Projet de Diagnostic permanent**



1 CADRE REGLEMENTAIRE

Les conditions de mise en place, de suivi et de validation de l'auto-surveillance des installations d'assainissement collectif sont définies par :

- **l'arrêté du 21 juillet 2015** modifié par **l'arrêté du 31 juillet 2020**
- les arrêtés d'autorisation et de prescriptions spécifiques des systèmes d'assainissement.

CAPB : maître d'ouvrage, responsable de la conception et de l'exploitation de ses systèmes d'assainissement (collecte et traitement).

Doit mettre en place les dispositifs de surveillance adaptés aux flux concernés: < 2 000 EH, entre 2 000 et 10 000 EH, > 10 000 EH

Agence de l'Eau Adour Garonne: expertise 1 fois par an le dispositif d'autosurveillance des systèmes > 2 000 EH: STEP et Déversoirs d'Orages

Statue sur la validité du dispositif et les données produites pour attribution des primes d'aide à la performance épuratoire.

DDTM: responsable de la Police de l'Eau, détermine la conformité de tous les systèmes d'assainissement une fois/an au regard de l'expertise de l'agence de l'eau ou de ses propres constatations.

Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques:

Apporte son concours pour le suivi des petites unités d'assainissement et alimente le dispositif connaissance, hors cadre réglementaire



2 LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DE LA CAPB

116 stations, 84 gérées en régies, 32 en DSP.

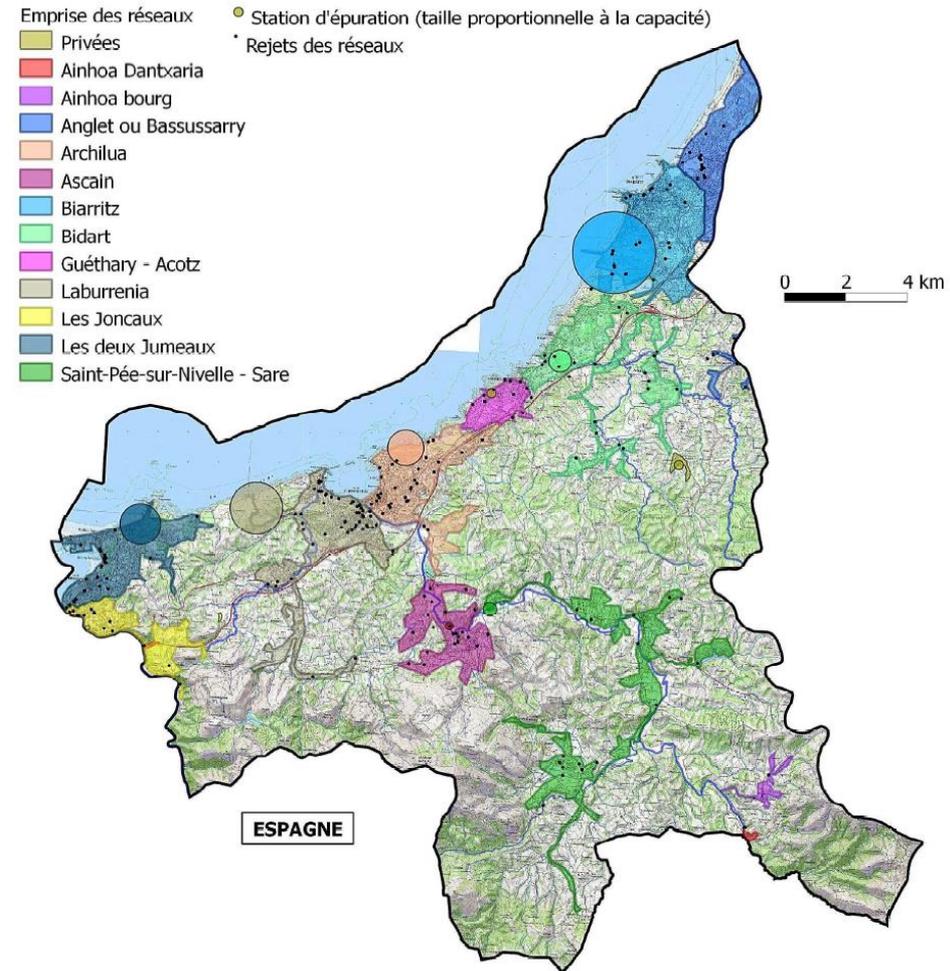
16 > 10000 EH

11 entre 2000 et 10000 EH

62 entre 200 et 2000 EH

27 < 200 EH

12 systèmes d'assainissement dans le périmètre du SAGE Côtiers basques, dont 8 supérieur ou égal à 10 000 EH



3 EXECUTION DES MISSIONS D'AUTOSURVEILLANCE

PRISE EN CHARGE PAR LE SERVICE SUPPORT :

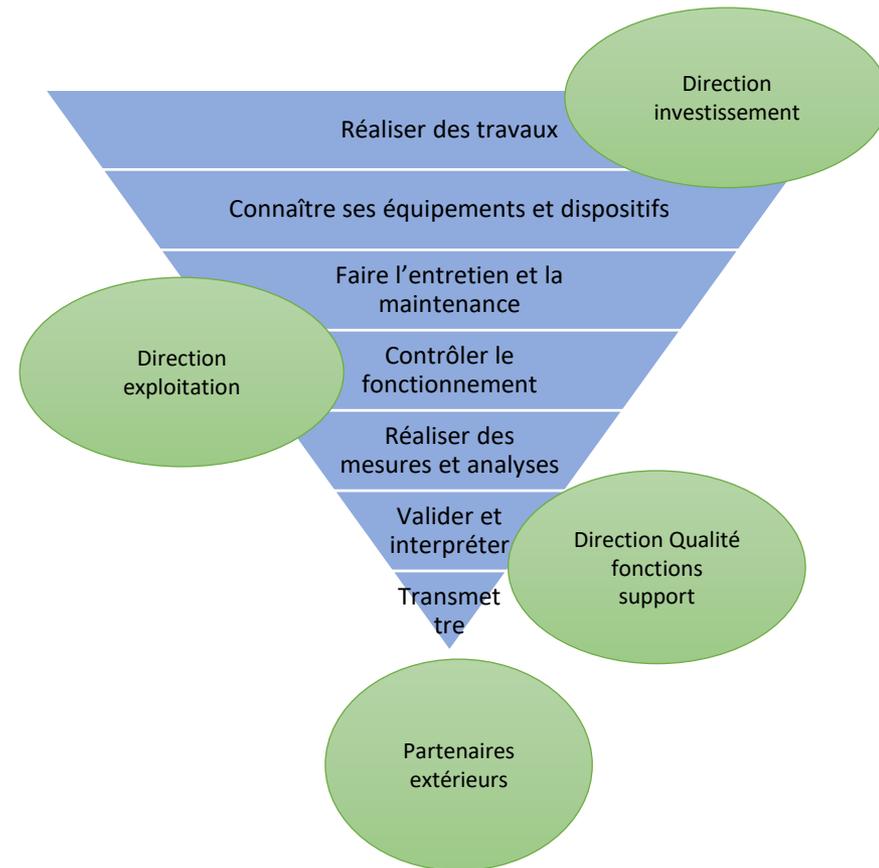
- **Bilans 24h** réglementaires entrée/sortie sur secteurs en régie
- **Contrôle annuel des équipements d'autosurveillance** de plus de 2 000 EH
- **Suivis RSDE** micropolluants (11 sites)
- Centralisation de l'ensemble des données réglementaires et **transmission à la Police de l'Eau**
- Animation de l'**actualisation de la production documentaire** (MAS, cahier de vie, ARD)
- Archivage en **base de données**

1 049 bilans réglementaires 24h / an

116 bilans annuels de fonctionnement / an

30 suivis d'impact rejets milieux récepteurs / an

11 suivis de micropolluants RSDE / 4 ans



4 SURVEILLANCE DES DEVERSEMENTS

Référence réglementaire: **arrêté du 21 juillet 2015** modifié par **l'arrêté du 30 juillet 2020**

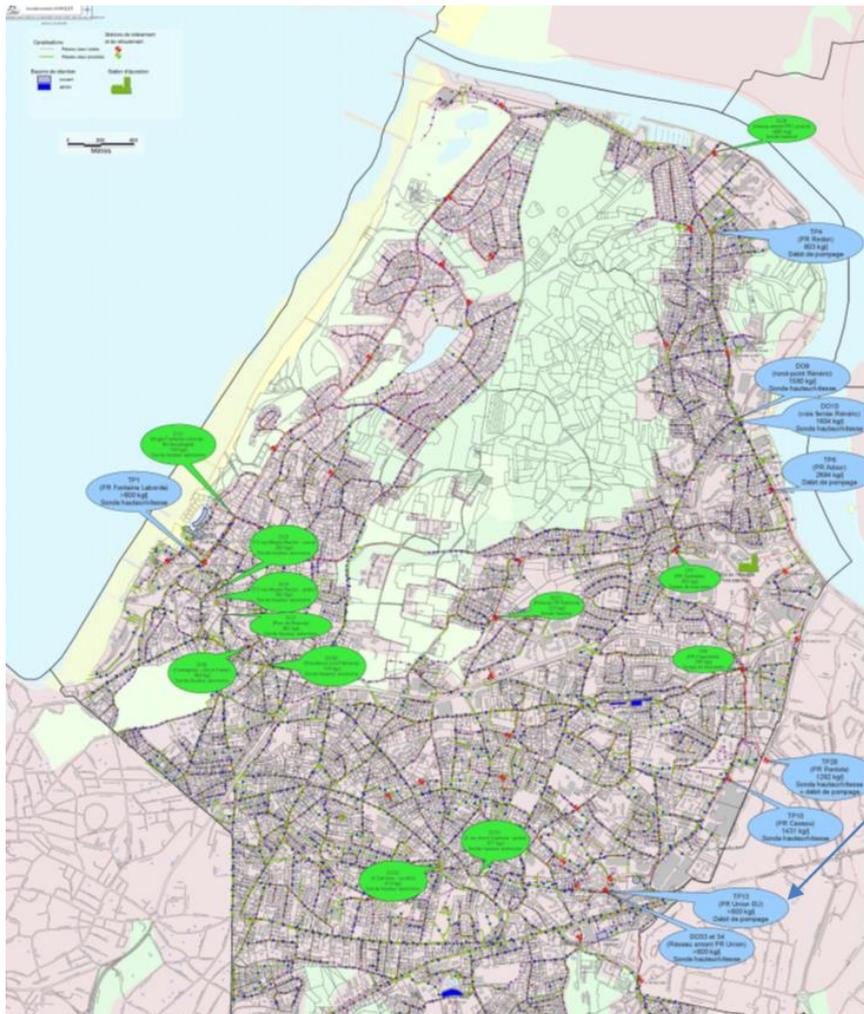
La CAPB compte **514 Déversoirs d'orages (DO)** recensés actuellement sur les 116 systèmes d'assainissement, dont :

- 31 > 600 kg DBO5/j (10 000 EH) : équipés pour mesure de débit et estimation de la charge polluante déversée (hauteur/vitesse, débitmètre électromagnétique, préleveurs ou campagne de mesure)
- 123 > 120 kg DBO5/j (2 000 EH): équipés pour suivi du nombre et de la durée des déversements avec estimation du volume déversé (mesure de hauteur ou détection de déversement)
- 278 < 120 kg/j DBO5/j : suivi par visite d'exploitation ou équipement non réglementaire
- 82 pour lesquels la charge raccordée reste à préciser

54% des déversoirs d'orages (279) de la CAPB concernent le périmètre du SAGE



Surveillance en Régie



Exemple Système d'Assainissement Anglet Pont de l'Aveugle

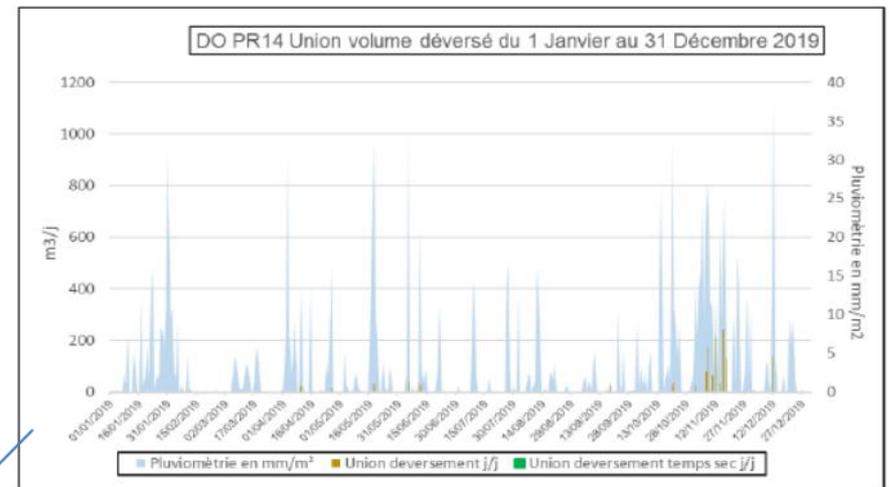
21 déversoirs d'orage télé-surveillés

suivi quotidien par la télé-surveillance

bilans mensuels

bilans annuels

transmission des informations à la DDTM pour jugement de la conformité

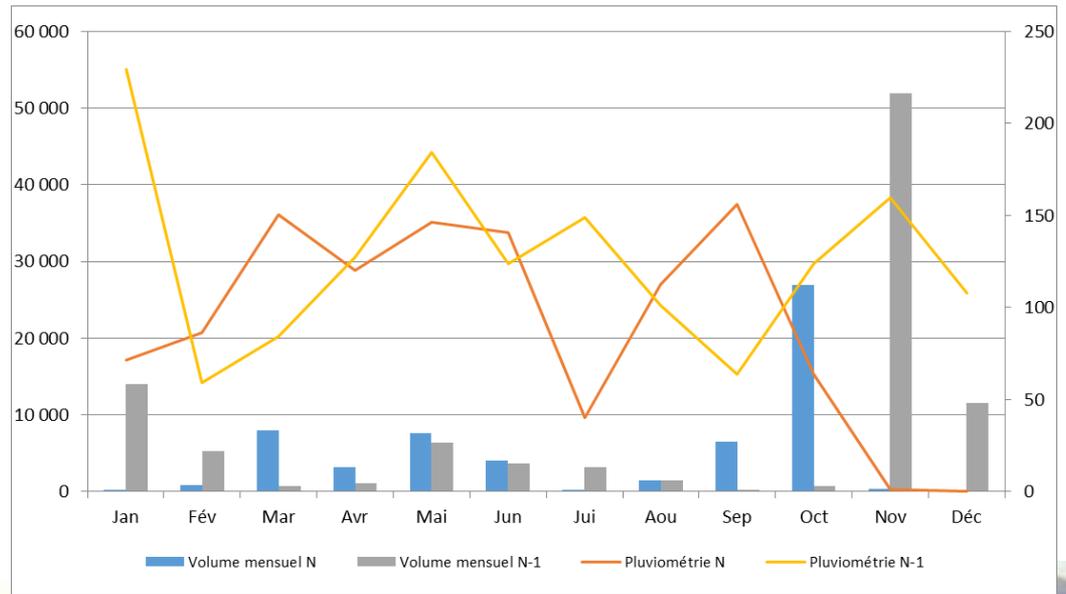


Surveillance quotidienne DSP: EXPORTS AQUACALC SUEZ

2020	Temps Sec			Temps de pluie		
	Nombre de jours de déversement	Temps de déversement		Nombre de jours de déversement	Temps de déversement	
		min/an	Q m3/an		min/an	Q m3/an
DO Amont PR Arania	7	3 384	1 583	60	34 189	14 964
TP Chourio	2	1	1	27	1 980	120
TP Ibarboure	0	67	10	13	9 388	3 750
TP Impasse Achafla	2	255	26	19	2 855	566
DO Amont PR Lanzelai	4	777	612	9	3 861	5 041
TP Pont Ascaïn (Pont Stade)	1	830	840	32	20 385	16 265
TP Route de Ciboure	0	0	0	2	211	82
DO Amont PR Uharca	0	0	0	9	3 991	580
PR Bassin Stade	3	48	1	25	5 687	14 047
DO Amont PR Zirga	0	0	0	6	1 064	1 349
TOTAL	19	5 362	3 074	202	83 612	56 762

Bilan du système Ascaïn

Nombre de jours de déversement	Temps de déversement (mn)	Volume mensuel (m3)	Pluviométrie mm
12	24 961	14 089	229,6
4	10 604	5 294	59,2
4	1 278	705	84,6
6	1 468	1 134	127,2
5	9 837	6 432	184,4
2	4 860	3 745	124,0
4	5 062	3 254	148,8
7	2 642	1 519	101,2
2	334	237	64,0
6	1 181	783	123,8
25	81 327	51 916	159,8
11	19 278	11 505	108,0
88	162 831	100 612	1 514,6



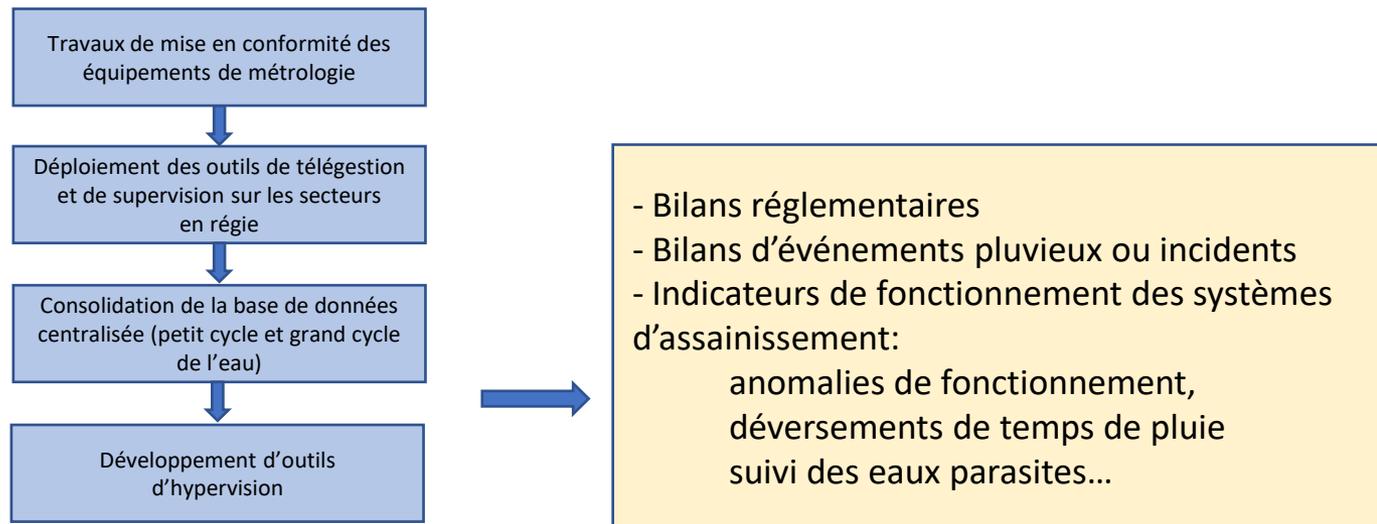
5 PROJET DE DIAGNOSTIC PERMANENT

28 systèmes d'assainissement de la CAPB concernés par la réglementation (arrêté du 21 juillet 2015 modifié par l'arrêté du 30 juillet 2020)

- 16 supérieurs ou égal à 10 000 EH: échéance 2021
- 12 entre 2 000 et 10 000 EH: échéance 2024

Le projet de diagnostic permanent vise à mettre en place le suivi de l'ensemble des systèmes d'assainissement de la CAPB.

Un programme pluriannuel a été soumis à l'approbation des élus et présenté à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.





Merci pour votre attention

Contact de l'intervenant

Eric BOURNEAUD

e.bourneaud@communaute-paysbasque.fr

Avec le soutien financier de



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

EXPLOITATION ET REGIES EAU ET ASSAINISSEMENT SECTEUR 1

Christiane LISSARRAGUE
CHEF DE SECTEUR - CAPB

Avec le soutien financier de :



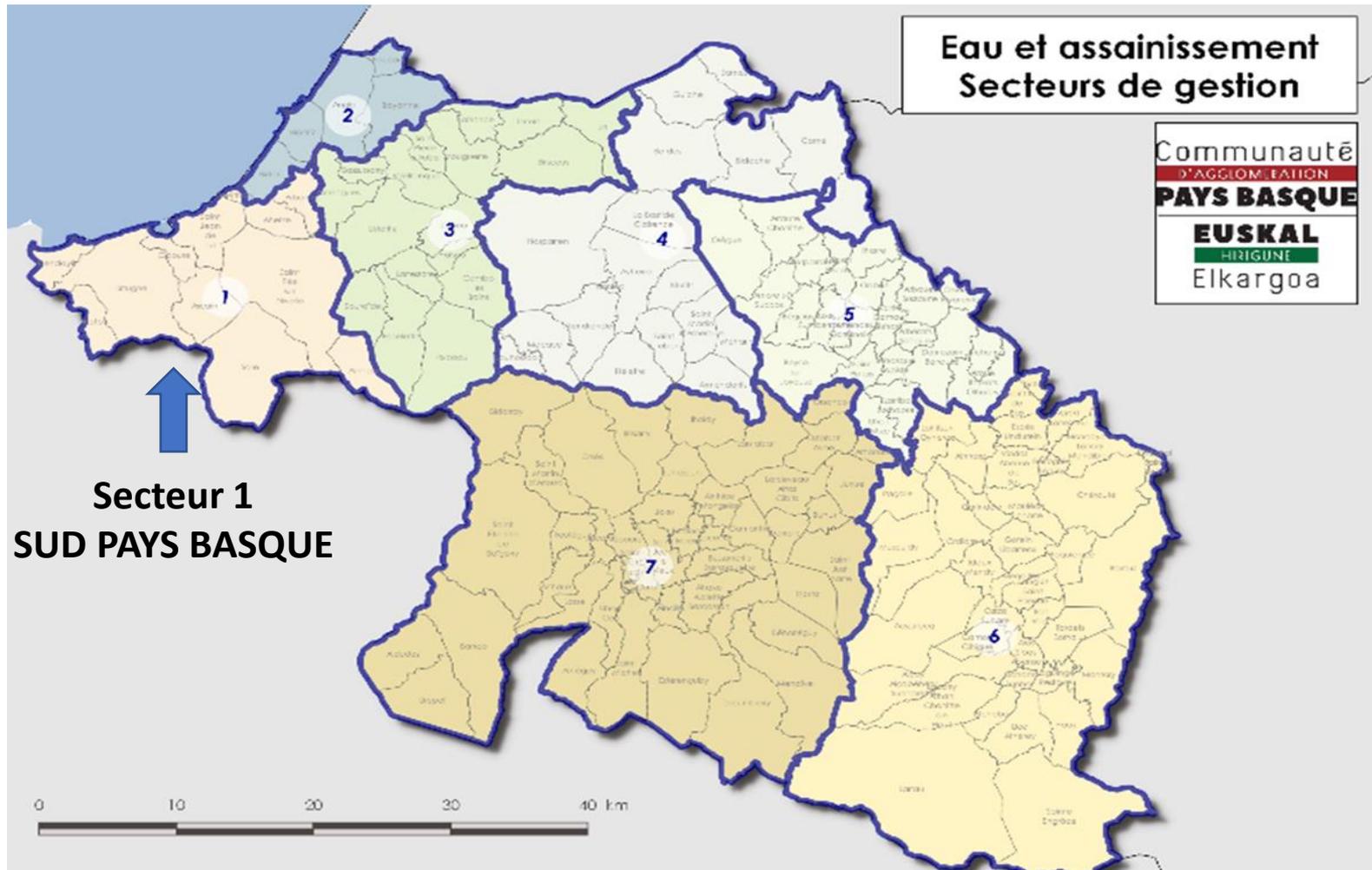
Schéma d’Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

EAU ET ASSAINISSEMENT - SECTEUR 1

- **LE SECTEUR D'INTERVENTION : SUD PAYS BASQUE**
- **LE PATRIMOINE EAU ET ASSAINISSEMENT**
- **LES MISSIONS**
 1. Relation abonnés et missions administrative
 2. Instruction urbanisme
 3. Suivi des délégations de service public eau potable et assainissement collectif
 4. Exploitation des réseaux d'eaux pluviales en régie
 5. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
 6. Suivi des travaux



■ SECTEUR D'INTERVENTION : SUD PAYS BASQUE



■ PATRIMOINE EAU ET ASSAINISSEMENT (1/2)

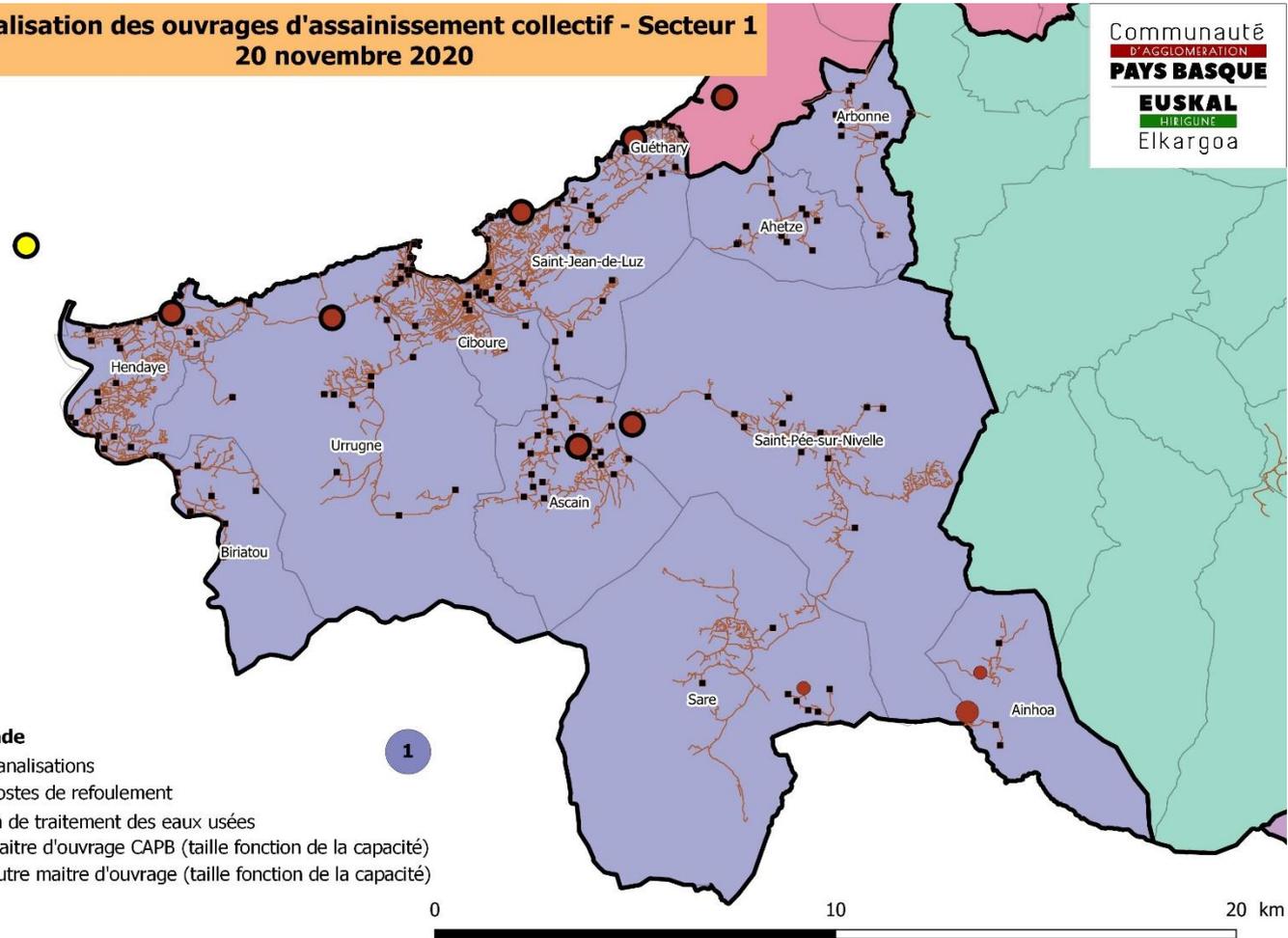
Localisation des ouvrages d'assainissement collectif - Secteur 1 20 novembre 2020

Communauté
D'AGGLOMÉRATION
PAYS BASQUE
EUSKAL
HIRIGUNE
Elkargoa

- ❖ 9 stations d'épuration (250 à 55 000 EH)
- ❖ Réseaux eaux usées et unitaires :
 - Environ 540 km de canalisations
 - 165 stations de pompage
 - 8 bassins de rétention

Légende

- Canalisations
- Postes de refoulement
- Station de traitement des eaux usées
 - Maître d'ouvrage CAPB (taille fonction de la capacité)
 - Autre maître d'ouvrage (taille fonction de la capacité)



■ PATRIMOINE EAU ET ASSAINISSEMENT (2/2)

Localisation des ouvrages d'eau potable - Secteur 1
20 novembre 2020

Communauté
D'AGGLOMÉRATION
PAYS BASQUE
EUSKAL
HIRIGUNE
Elkargoa

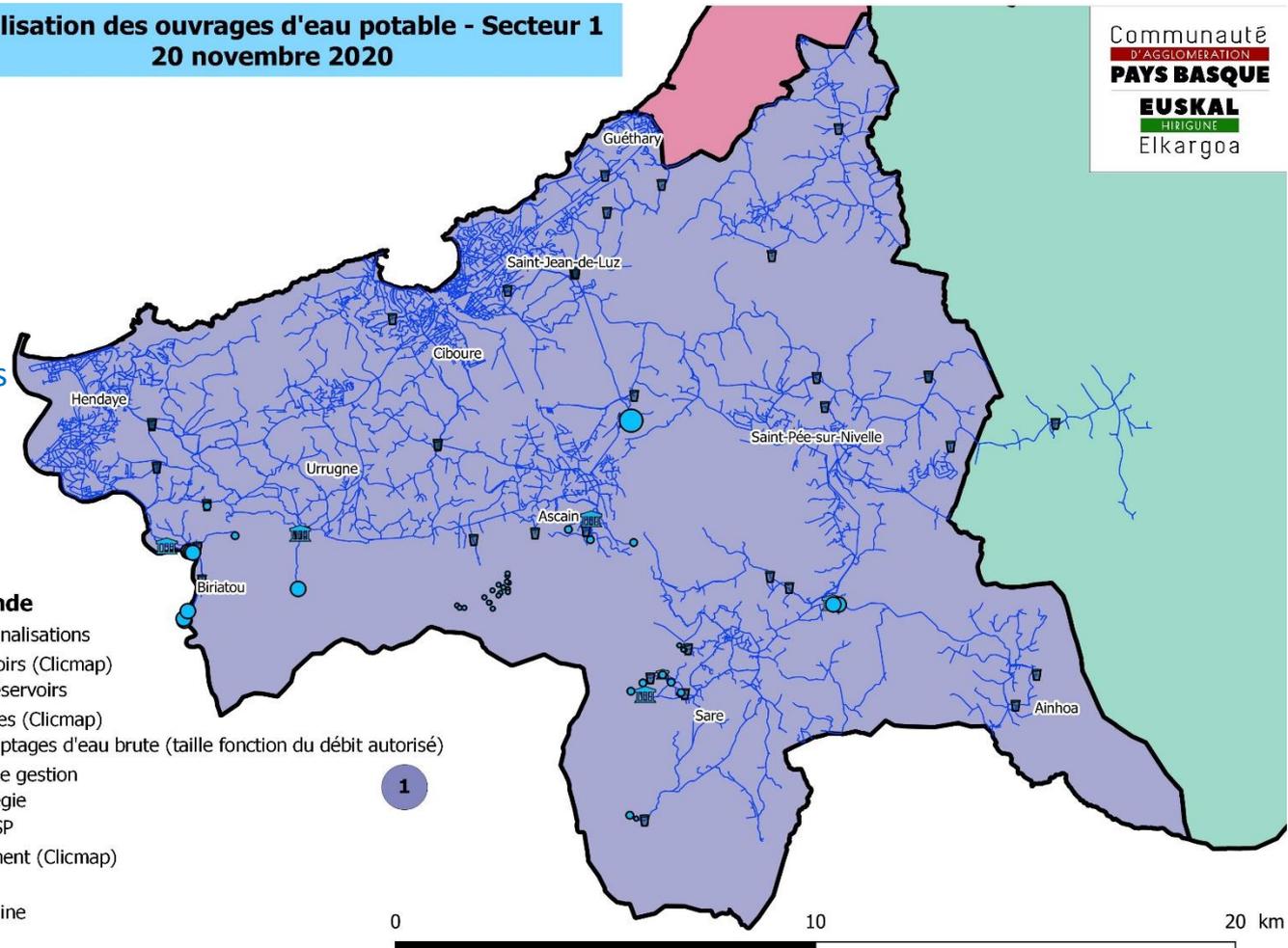
❖ 12 unités de production

❖ Réseau d'eau potable

- 40 réservoirs
- 850 km de canalisations

Légende

- Canalisations
- Réservoirs (Clicmap)
 - ▣ Réservoirs
- Captages (Clicmap)
 - Captages d'eau brute (taille fonction du débit autorisé)
- Mode de gestion
 - Régie
 - DSP
- Traitement (Clicmap)
 - 🏭
- Usine
 - 🏭



■ MISSIONS DU SERVICE

Le service est composé de 8 agents et est piloté par une cheffe de service, **Christiane LISSARRAGUE**.
Les missions principales sont les suivantes :

1. RELATION ABONNÉS ET MISSIONS ADMINISTRATIVES

1 agent administratif, **Maeva Lassaga**

Secrétariat du service, missions comptables et de suivi des marchés (en appui des services administratifs et financiers), information des usagers, réponses aux demandes et réclamations des usagers...

2. INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

1 agent administratif, **Maïté Dupérou**

Environ 650 avis émis sur les dossiers d'urbanisme (CU, DP, PC et PA) en collaboration avec les délégués.



■ MISSIONS DU SERVICE

3. SUIVI DES CONTRATS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1 agent technique, **Gérard Estournès**, et la responsable de secteur, **Christiane Lissarrague** assurent le suivi des contrats de DSP avec l'appui de **Sophie Ramade**.



À compter du 1^{er} janvier 2021 et jusqu'à avril 2027, les délégataires du service public sont :

❖ **AGUR pour l'eau potable** (2 contrats)

- 48 000 abonnés eau potable
- 3 110 000 m³ d'eau facturée

❖ **SUEZ pour l'assainissement collectif** (1 contrat)

- 43 000 abonnés en assainissement collectif
- 2 580 000 m³ d'eau assujettis à l'assainissement collectif



■ MISSION DU SERVICE

4. EXPLOITATION DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES EN RÉGIE

1 agent assure le suivi de 3 prestataires (marchés à bons de commande) pour l'entretien et les petites réparations sur :

- ❖ 280 km de réseaux d'eaux pluviales
- ❖ 22 bassins de rétention

Information et conseils aux usagers, intervention en cas de sinistres et d'expertises...



■ MISSION DU SERVICE

5. SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Environ 3 500 installations d'assainissement autonome

Depuis, septembre 2020, 2 agents SPANC, **Lyne Le Cardinal** et **Mélissa Nazeyrollas**, assurent les contrôles des installations d'assainissement non collectif et conseillent les usagers du service.

En 2019 (1 agent) :

- ❖ Contrôle de conception : 70/an
- ❖ Avis sur dossiers d'urbanisme : 150/an
- ❖ Contrôles de réalisation : 30/an
- ❖ Diagnostics vente : 40/an

Objectif 2021 :

- ❖ Remise en route des contrôles périodiques de fonctionnement



■ MISSION DU SERVICE

6. SUIVI DE TRAVAUX

2 techniciennes chargées d'opérations et de suivi de travaux :
Valérie Picabea et Marina Saint-Laurent Donnesse



Nature des travaux :

- Renouvellement et/ou renforcement de canalisations,
- Dévoisement de canalisations,
- Confortement d'ouvrages,
- Réhabilitation de réservoirs,
- Intervention d'urgence (excavations, pollutions...)



DIRECTION EAU LITTORAL ET MILIEUX NATURELS
DIRECTION EXPLOITATION ET REGIES
SECTEUR 1

Merci pour votre attention

Christiane LISSARRAGUE
c.lissarrague@communaute-paysbasque.fr
05 59 48 30 85

Avec le soutien financier de



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

Diagnostic de campings à Urrugne

Exemple d'actions menées en partenariat entre les services qualité de l'eau et assainissement

Audrey LEFRANÇOIS

Animatrice SAGE Côtiers Basques et technicienne qualité de l'eau

Avec le soutien financier de :



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques

■ 1 Présentation du contexte

- ❖ Saison 2018 : évènements de dégradation de la qualité de l'eau sur l'Untxin → fermetures préventives des plages de Socoa et Fort Socoa
- ❖ 2019 : réunion des 2 services → mise en place d'un plan d'actions pour améliorer la connaissance sur l'origine des pollutions :
 - Analyses bactériologiques complémentaires (2019)
 - Investigations renforcées du réseau d'assainissement avec l'exploitant (2019-2020)
 - **Diagnostic des réseaux EP et EU des campings situés sur le bassin versant de l'Untxin (2020)**
- ❖ Procédure des diagnostics :
 - Courrier d'information aux gérants
 - Contact téléphonique : explication démarche + récoltes informations générales
 - Visite de site : vérifications des installations et de leur bon fonctionnement



2 Bilan campagne 2020

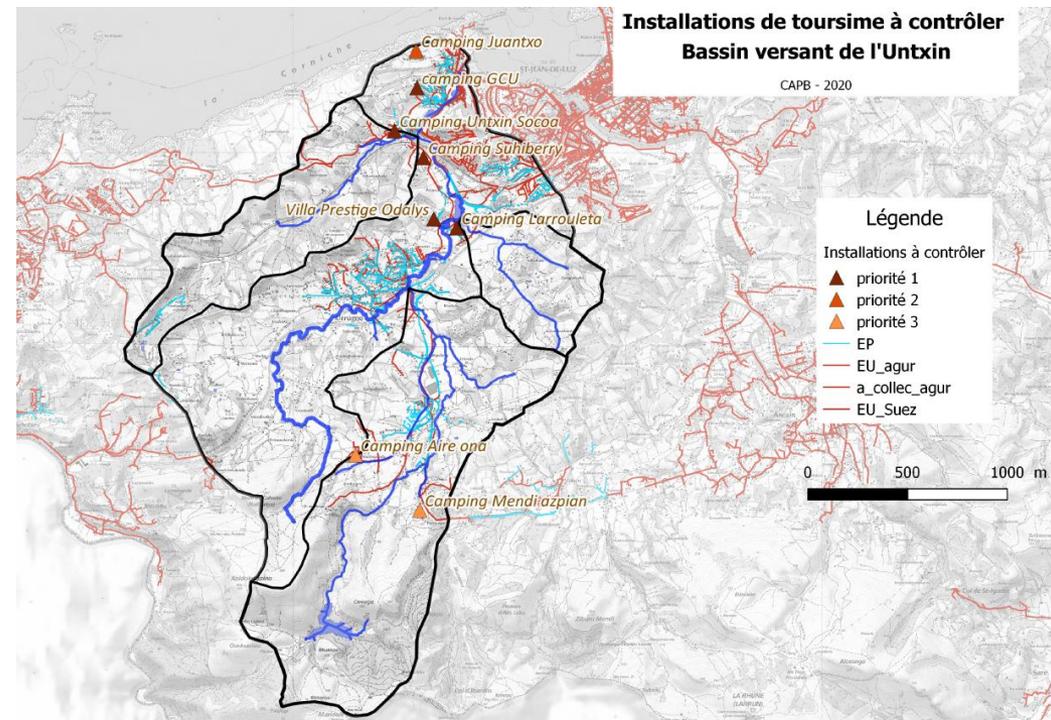
❖ Diagnostic de 4 campings :

- Globalement, diagnostic positif : les installations fonctionnent correctement et les réseaux sont en bon état.
- Quelques points de faiblesses d'intrusion EP dans EU

❖ Valorisation :

- Conseil sur l'amélioration des installations et l'entretien
- Maintien du lien durant la saison
- Installations de télésurveillance sur les postes de refoulement privés

→ Poursuite du diagnostic en 2021 sur les autres campings





Merci pour votre attention

Contact de l'intervenant

Audrey LEFRANÇOIS

a.lefrancois@communaute-paysbasque.fr

Avec le soutien financier de



Schéma d'Aménagement
et de Gestion des Eaux
Côtiers basques